

ARCHOS

Rapport
financier

2011

Société Anonyme au capital de 12.514.231 Euros
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY
343 902 821 RCS EVRY

Sommaire

Déclaration de la personne responsable	3
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011	4
Annexes au rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011	21
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les opérations d'attribution d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice 2011	27
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur la réalisation des opérations d'achat d'actions autorisées par la Société au cours de l'exercice 2011	29
Rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce	30
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	38
COMPTES CONSOLIDÉS exercice clos le 31 décembre 2011	40
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	78
COMPTES SOCIAUX exercice clos le 31 décembre 2011	80

ARCHOS

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2011

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 décembre 2011, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Paris, le 13 Mars 2012

Henri Crohas

Président du Conseil d'Administration

ARCHOS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

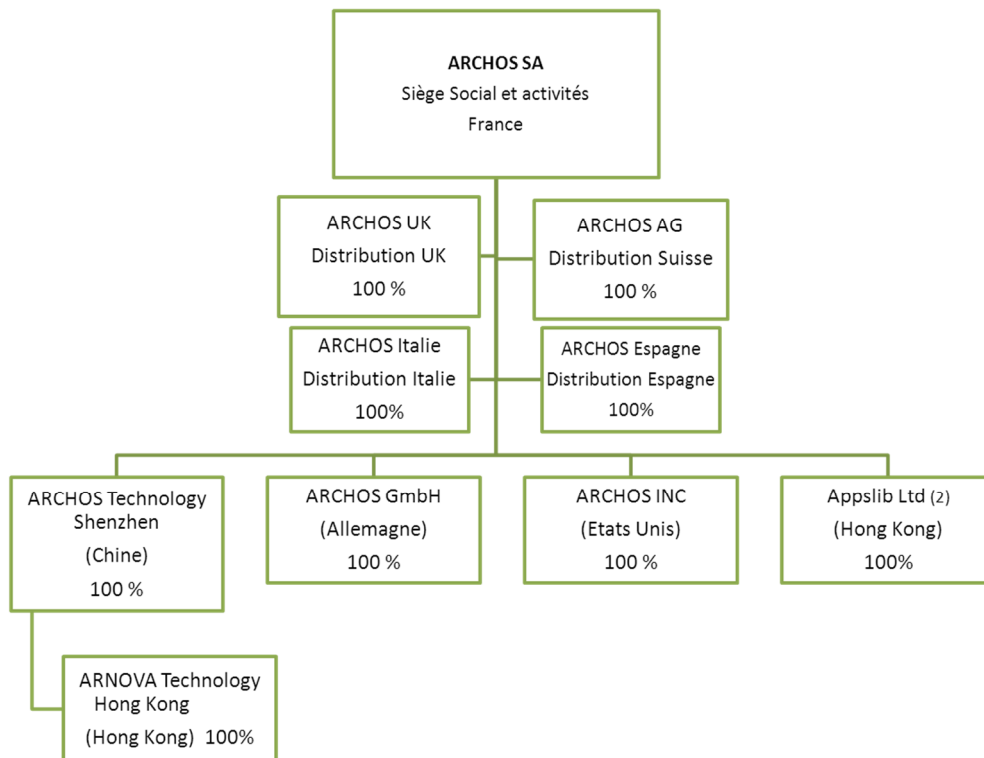
Activité du Groupe

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS est la société mère du Groupe, dont le siège se trouve à Igny en banlieue parisienne. ARCHOS assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe du Sud.

ARCHOS détient à 100%, directement ou indirectement neuf filiales en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse, en Italie et en Espagne. ARCHOS MEDIA a fait l'objet d'une TUP au cours de l'exercice 2011.

En Chine ARCHOS Technology Shenzhen (anciennement ADPT) détient 100% des parts de la société ARNOVA Technology Hong Kong (anciennement ARCHOS Technology Hong Kong), créée en fin d'exercice 2010.



ARCHOS

Chiffre d'affaires

Sur l'exercice 2011, le Groupe a réalisé un **chiffre d'affaires** de 171,4 millions d'euros contre 83,3 millions d'euros pour la même période en 2010, soit une hausse de 106%.

Chiffre d'affaires IFRS En M€	2011	2010	Var (M€)	Var (%)
EUROPE	117,9	60,7	57,2	94%
ASIA	24,9	4,4	20,5	464%
USA	28,6	18,2	10,4	57%
TOTAL	171,4	83,3	88,1	106%

Cette performance place clairement le Groupe dans les premiers constructeurs de tablettes dans le monde. Selon les données GfK de février 2012, ARCHOS détient en Europe¹ sur l'année 2011, une part de marché en volume de 24% sur le segment des tablettes à moins de 400 €, la classant première de ce segment. Tous segments de prix confondus, sur ce même panel européen ARCHOS est à la seconde place en volume derrière Apple, sensiblement ex-aequo avec Samsung et devant Asus et Acer.

Par ailleurs le Groupe poursuit son activité de lecteurs MP3 dans un segment mature qu'il maîtrise bien sur le plan des technologies et des canaux de distribution.

La **marge brute** s'élève à 32,9 millions d'euros, contre 19,4 millions d'euros en 2010. Le taux de marge brute s'élève à 19,2 %, en baisse par rapport à 2010 (23,3%) mais cette évolution s'inscrit dans un contexte de croissance d'activité dans un marché qui s'élargit de la distribution spécialisée vers la distribution généraliste. Par ailleurs dans un modèle économique tel que celui d'Archos avec un niveau de dépenses d'exploitation contenu, la progression de la marge en valeur impacte favorablement le niveau de rentabilité nette.

Les **dépenses de Recherche et Développement** hors amortissements se sont élevées à 4,1 millions d'euros. Le montant des charges de R&D activées sur la période s'élève à 3,6 millions d'euros. L'impact des subventions et de la quote-part de Crédit d'Impôt Recherche est de -1,1 million d'euros contre - 1,8 million d'euros en 2010. Au total les frais de R&D constatés en résultat consolidé s'élèvent à 3,8 millions d'euros contre 2,5 millions d'euros en 2010.

Les **dépenses commerciales et de Marketing** s'élèvent à 9,9 millions d'euros, en croissance de 2,6 millions d'euros par rapport à 2010, soit + 35%. La progression de ces dépenses est principalement liée à celles des postes en lien avec le chiffre d'affaires (comme les commissions sur ventes et les autres frais promotionnels dans le réseau).

Les **dépenses générales et administratives** s'élèvent à 10,6 millions d'euros, en progression de 14% par rapport à 2010. Le changement de modèle de production vers le « clé en main » s'est accompagné d'une politique de maîtrise et d'adaptation des moyens de production qui a permis au Groupe de gérer le doublement de l'activité en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement.

Le résultat opérationnel courant est ainsi positif à + 8,6 millions d'euros contre + 0,2 million d'euros pour la même période en 2010.

Impact des produits et charges non récurrents

¹ GfK Panel Market Jan11-Dec11 Europe 7 (France, Allemagne, UK, Espagne, Italie, Pays Bas, Belgique)

ARCHOS

En 2010, le Groupe avait supporté une charge non récurrente de 0,4 million d'euros consécutive à un litige. Il n'y a pas de charges ou produits classés en non récurrents en 2011.

Après prise en compte des éléments courants et non courants, le **résultat opérationnel consolidé** s'établit à +8,6 millions d'euros contre -0,1 million d'euros en 2010.

Le **résultat financier** consolidé présente en 2011 un solde net négatif de -0,6 million d'euros contre -1,9 million d'euros en 2010. L'évolution provient essentiellement de l'impact du résultat de change qui s'est élevé à + 0,4 million d'euros en 2011 contre -0,4 million d'euros en 2010. Les charges financières liées à l'endettement s'élèvent à 1 million d'euros en 2011 contre 1,5 million d'euros en 2010. Elles ont intégralement pesé sur le premier semestre de l'année (intérêts sur emprunt Echostar jusqu'en mai 2011 pour 0,4 million d'euros, indemnité de remboursement anticipé de cet emprunt de 0,1 million d'euros et charges financières sur découverts en devises jusqu'à la perception des fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital clôturée en mai 2011). Sur le deuxième semestre 2011 les charges financières sont inférieures à 0,1 million d'euros (frais factoring et escomptes).

Les **impôts courants et différés** représentent une charge nette de 2,4 million d'euros en 2011 contre 0,25 million d'euros en 2010. Cette charge se répartit entre les charges de taxes et impôts sociaux des entités du Groupe qui vont entraîner une sortie de trésorerie pour 0,8 million d'euros, et 1,6 million d'euros de charges sans sortie de trésorerie (dont 0,7 million d'euros de consommation d'impôts différés antérieurement activés).

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt, le Groupe enregistre un **résultat net consolidé positif de 5,7 million d'euros**, contre un résultat net négatif de - 2,3 million d'euros en 2010, sur la même période.

Une structure de bilan solide

Au 31 décembre 2011, le Groupe bénéficie d'une situation financière saine. L'endettement financier net atteint -10,7 millions d'euros (contre + 4,6 millions d'euros au 31/12/2010) pour des fonds propres de 71,9 millions d'euros. La trésorerie nette courante² s'établit quant à elle à 27,5 millions d'euros contre 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La variation de la trésorerie nette courante (+20 millions d'euros) provient essentiellement de l'augmentation de capital réalisée courant mai pour 28,8 millions d'euros nets, qui a été en partie utilisée pour le remboursement de l'emprunt Echostar (5,5 millions d'euros avec les intérêts et pénalité de remboursement anticipé). Il en résulte un accroissement net de 23,3 millions d'euros.

Par ailleurs, le développement très important de l'activité sur la période a entraîné une progression du BFR de 21,4 millions d'euros. Elle est essentiellement liée à l'augmentation des créances clients (+23,3 millions d'euros), du stock (+15 millions d'euros), et des dettes (+18,5 millions d'euros). Cette progression du BFR a été financée sur l'exercice par la Capacité d'Autofinancement dégagée par les opérations (+11,5 millions d'euros) et par l'accroissement des dettes auprès des factors (+ 9,7 millions d'euros).

² Trésorerie nette courante = (valeurs mobilières de placement + disponibilités) - Concours bancaires

ARCHOS

Les investissements de la période (R&D essentiellement), nets des subventions et avances remboursables perçues (+1,6 million d'euros) ont impacté la trésorerie pour - 2,9 millions d'euros.

Autres faits marquants de la période

Augmentation de capital

Faisant usage des autorisations consenties dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010, le Conseil d'Administration a procédé à compter du 17 mars 2011 (date de la décision du Conseil d'Administration) à la mise en œuvre d'une opération d'augmentation de capital par appel public à l'épargne qui s'est clôturée le 17 mai 2011 par création de 4.680.118 actions nouvelles pour un montant brut total de fonds levés de 30.420.767 euros.

Remboursement de l'emprunt Echostar

Conformément à l'un des objectifs annoncés lors de l'augmentation de capital de mai 2011, une partie des fonds levés a été consacrée au remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès d'Echostar fin 2008. Ce remboursement a porté sur un montant de 5 millions d'euros et s'est accompagné du paiement des intérêts courus à date du remboursement et du versement d'une indemnité de remboursement anticipé de 0,1 M€.

Développement Asie

Le développement de l'activité sur les tablettes d'entrée de gamme sous la marque ARNOVA et de celle de la vente de produits en marque blanche pour les enseignes de la grande distribution a été essentiellement réalisé au travers de ventes de produits à partir de Hong Kong et donc sur la zone ASIE.

Mandataires Sociaux

Le conseil d'administration du 17 mars 2011 a proposé le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thomas Abramovici.

Cette décision a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 17 juin 2011 dans sa cinquième résolution.

Activité de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société Archos SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est élevé à 167,1 millions d'euros contre 87,5 millions d'euros pour la même période en 2010.

Les Autres Produits d'Exploitation se sont élevés à 19,2 millions d'euros contre 16 millions d'euros sur l'exercice 2010 et sont principalement constitués des éléments suivants :

- Variation de stock de produits finis : + 9,7 millions d'euros en 2011 contre + 6,7 millions d'euros en 2010. Cette évolution est liée à la reconstitution d'un niveau de stock en phase avec le développement de l'activité.

ARCHOS

- Reprises de provisions et amortissements : 5,8 millions d'euros composés pour 4,8 millions d'euros des reprises de provisions sur stock en lien avec les ventes et mises au rebut de stock anciens.
- Frais de R&D capitalisés : 3,6 millions d'euros, en augmentation de 0,4 million d'euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 180,6 millions d'euros contre 104,2 millions d'euros en 2010, soit une hausse de 73%. Les principales variations sont les suivantes :

Les approvisionnements consommés et variation de stocks associée progressent de 69 millions d'euros en rapport avec la progression du chiffre d'affaires.

Salaires, traitements et charges sociales : charges en augmentation de 9 % liée à la progression des salaires moyens. L'effectif moyen de la Société reste stable à 101 personnes.

Dotations aux amortissements sur immobilisations : en hausse de 0,7 million d'euros, la dotation porte essentiellement sur les frais de recherche et développement. Il est rappelé que ces frais sont amortis sur 18 mois à compter de la date de commercialisation des produits concernés. La dotation nette aux amortissements sur les frais de R&D capitalisés s'est élevée à 3,4 millions d'euros sur l'exercice 2011.

Le résultat d'exploitation s'établit à 5,7 millions d'euros contre - 0,7 million d'euros pour la même période en 2010.

En 2011, le résultat financier s'établit à - 1,8 million d'euros contre - 1,7 million d'euros en 2010. L'impact du résultat de change s'établit à -0,3 million d'euros contre - 0,4 million d'euros en 2010. Les charges d'intérêts s'établissent à 1,6 M€, en légère baisse (- 0,4, par rapport à l'année dernière).

Le résultat exceptionnel est stable à + 0,1 millions d'euros. Il est constitué des produits des subventions rapportées au résultat sur l'exercice. Ces subventions concernent les projets liés aux pôles de compétitivité auxquels participe ARCHOS.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt, le résultat net s'établit à + 4,9 millions d'euros contre - 0,9 millions d'euros en 2010.

Situation financière du Groupe

Au 31 décembre 2011, la position nette de trésorerie du Groupe, hors dettes financières est de 27,5 M€. Le montant inscrit au poste « Concours bancaires et autres dettes bancaires courants » correspond aux soldes créditeurs des comptes en euros ou en devise. Ce montant est à appréhender en intégrant les soldes débiteurs inscrits à l'actif du bilan en « Disponibilités » dans la mesure où il n'est pas effectué de compensation comptable sur les positions débitrices et créditrices au sein du même établissement sur des comptes dans des devises différentes.

ARCHOS

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	31-déc-11 IFRS	31-déc-10 IFRS
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	47	16 728
Total découverts bancaires	47	16 728
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	0	6 080
Disponibilités	27 553	18 180
Total disponibilités	27 553	24 260
Total Situation nette de trésorerie	27 506	7 532

En mai 2011, l'emprunt de 5 millions d'euros souscrit par Echostar en 2008 a été remboursé par anticipation grâce aux fonds issus de l'augmentation de capital réalisée le 17 mai 2011.

Compte tenu de la structure de son endettement, le Groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

Faits marquants survenus depuis la date de clôture

Le conseil d'administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5ème et 6ème résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

Le 14 mars 2012 Société Générale a souscrit pour 2.500.000 Bons d'Emission d'Action (BEA) pouvant faire l'objet de tirages à la seule initiative d'ARCHOS pendant une durée de 3 ans.

Cette ligne d'un montant maximum de 25 millions d'euros reste entièrement à la main d'ARCHOS et permet au Groupe de disposer des moyens qui seraient nécessaires à une forte progression de l'activité et notamment pour les périodes de haute saisonnalité.

En cas de tirage, ARCHOS procédera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice des BEA, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1 000 000 actions (soit 3,92% du capital).

Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché.

Il est précisé que Société Générale s'est engagée à s'abstenir de toute couverture directe ou indirecte au cours des périodes de référence, de toute pré-vente des actions souscrites et de toute intervention sur l'action ARCHOS au moment des tirages

Perspectives

Dans un marché 2012 qui devrait plus que doubler³, Archos compte accélérer son développement. La stratégie du Groupe continuera de s'articuler autour des points suivants :

- Design et innovation avec la gamme Gen 10 xs
- Compétitivité accrue avec une nouvelle Gamme de tablettes « ARCHOS elements »

³ Gartner Sept 2011

ARCHOS

- Pénétration de nouveaux segments de marché autour d'Android™

Cette stratégie ayant pour objectif de permettre à la société de consolider et d'accroître sa part de marché 2012 dans les tablettes et autres produits dérivés autour d'Android™ tout en préservant ses équilibres financiers, à savoir une maîtrise rigoureuse des dépenses opérationnelles et un maintien de la marge brute autour de 20%.

Filiales, sociétés consolidées et participations

Toutes les filiales du Groupe sont détenues directement ou indirectement à 100 %.

Archos UK, Archos AG (Suisse), Archos Spain (Espagne), Archos Italie opèrent en tant qu'agent commercial pour ARCHOS SA dans leurs zones géographiques.

ARCHOS INC, ARCHOS GmbH et Archos Technology Shenzhen en 2011 (anciennement ADPT) sont des filiales de distribution des produits. APPSLIB Ltd est basée à Hong Kong.

ARCHOS Technology Hong Kong, filiale à 100 % de Archos Technology Shenzhen, commercialise et distribue les produits sur la zone Asie excepté en Chine.

Les principales données chiffrées sociales des filiales pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Archos Inc

En milliers de dollars US

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	39 588	24 146
Résultat d'exploitation	-39	-466
Résultat Net	-43	-521

Archos UK

En milliers de livres sterling

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	1381	935
Résultat d'exploitation	404	149
Résultat Net	296	107

ARCHOS

Archos Deutschland

En milliers d'euros

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	21 088	8 397
Résultat d'exploitation	350	42
Résultat Net	243	35,7

Appslib (ex Archos Asia)

En milliers de dollar HKD

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	2 756	1 178
Résultat d'exploitation	1 426	69
Résultat Net	1 183	74

Archos Italia

En milliers d'euros

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-2	-2
Résultat Net	-2	-3

Archos AG (Suisse)

En milliers de franc CHF

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-11	-9
Résultat Net	-11	-10

Archos Technology Shenzhen CO. Ltd (ex Archos Digital Products Trading Co., Ltd)

En milliers de RMB

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	15 733	3 619
Résultat d'exploitation	1 707	989
Résultat Net	1 707	773

ARCHOS

Arnova Technology Hong Kong

En milliers de dollars US

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	
Pourcentage d'intérêt	100%	
Chiffre d'affaires	30 287	
Résultat d'exploitation	1 519	
Résultat Net	1 261	

Archos Spain

En milliers d'euros

Description	31-déc.-11	31-déc.-10
Pourcentage de contrôle	100%	
Pourcentage d'intérêt	100%	
Chiffre d'affaires	146	
Résultat d'exploitation	73	
Résultat Net	54	

Activité de Recherche et Développement

Le montant des dépenses engagées par Archos au titre des frais de recherche et développement sur l'exercice 2011 s'élève à 4,1 millions d'euros, dont 3,6 millions d'euros ont donné lieu à comptabilisation en Frais de développement au bilan.

En 2011 les travaux de R&D ont notamment porté sur les « tablettes Internet » basées sur des processeurs ARM et sur le système d'exploitation Android, sur les technologies 3D, sur les plateformes de gestion de contenu.

L'exercice 2011 a vu en outre la poursuite des activités d'Archos dans le domaine des projets collaboratifs visant à acquérir des savoir-faire sur des thématiques porteuses d'avenir telles que la connexion aux réseaux de télécommunications de quatrième générations (LTE), la réception de contenus multimédia diffusés par voie terrestre, l'alimentation photovoltaïque des tablettes, la capacité de ces terminaux à interagir avec les objets communicants environnant dans le cadre de « l'Internet des Objets », le « quatrième écran » de la maison : un terminal universel pour regarder la télévision et exécuter toutes les applications en relation avec la vie quotidienne des personnes. »

Procédures judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires en germe ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas

ARCHOS

par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, la Société considère que ces litiges doivent être comptabilisé en passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

- **PACid**

La société américaine PACid Group PLC a assigné le 02 août 2010 la filiale américaine du Groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour une violation de brevets portant sur des technologies embarquées sur les microprocesseurs gérant les fonctions Wifi. Ce litige a été soldé fin août 2011. Il n'y a pas eu de conséquences financières significatives pour la société.

- **Hopewell**

La société américaine Hopewell Culture & Design a assigné le 08 août 2011 la filiale américaine du Groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour une violation de brevets. ARCHOS a réfuté les allégations de violation et négocié un retrait de l'assignation. Il n'y a pas eu de conséquences financières significatives pour la société.

Distributions antérieures

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Charges non déductibles fiscalement

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : Néant.

Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après.

ARCHOS

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit				FB Audit			
	Montant		%		Montant		%	
	2 011	2 010	2 011	2 010	2 011	2 010	2 011	2 010
Audit								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	221	187	100%	100%	61	58	92%	100%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	0	0	0%	0%	6	0	8%	0%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	221	187	100%	100%	66	58	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	221	187	100%	100%	66	58	100%	100%

Informations sociales

L'effectif du Groupe ARCHOS au 31 décembre 2011 est de 199 salariés répartis comme suit :

Localisation	31-déc-11	31-déc-10
Archos SA	106	99
Archos Inc	11	9
Archos UK	12	10
Archos Germany	23	15
Archos Appslib	0	12
Archos AG	0	0
Archos Italia	0	0
Archos China	46	39
Archos Spain	1	0
Total	199	184

Informations environnementales

Les produits d'ARCHOS sont réalisés avec des composants qui sont fournis par des entreprises se conformant aux normes environnementales et de sécurité en vigueur sur les territoires de distribution (ROHS, UN38.3, CE, FCC, DEEE, MSDS). L'assemblage des produits est également réalisé en conformité avec ces normes. ARCHOS contribue à améliorer l'impact des produits sur l'environnement en participant notamment aux programmes de contribution au recyclage (du type « piles et accumulateurs ») et aux actions de communication auprès des utilisateurs sur l'attention à porter au tri des composants du type batteries.

Renseignements sur la répartition du capital social et les actions d'auto-contrôle

Deux augmentations de capital ont été réalisées durant l'exercice. Début janvier 2011, la société a procédé à une émission de 124.688 titres en paiement des intérêts dus sur l'emprunt obligataire de 2008.

ARCHOS

Au courant du mois d'avril 2011 la société a procédé à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par l'émission de 4.680.118 actions nouvelles, portant le nombre total d'actions composant le capital d'ARCHOS à 25.028.462 soit à 12.514.231 €.

Cette augmentation de capital a fait l'objet de la publication d'un prospectus ayant obtenu le visa n °11-121 de l'AMF en date du 18 avril 2011. L'opération a été finalisée au courant du mois de mai.

Au 31 décembre 2011, le montant du capital social est de 12.514.231 euros et est composé de 25.028.462 actions ; toutes ces actions ont été émises et totalement libérées. Chaque action a une valeur nominale de 0,50€ chacune.

A la date du présent rapport, le Groupe ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

Le tableau de répartition ci-dessous est établi sur la base des informations connues à la date du Conseil d'administration du 13 mars 2012 et sont établies sur la base des déclarations de franchissement de seuils publiées sur le site de l'AMF.

Actionnaires	Nombre d'actions	% en capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	2 618 584	10,46%	2 618 584	10,46%
<i>Henri Crohas</i>	<i>2 618 584</i>	<i>10,46%</i>	<i>2 618 584</i>	<i>10,46%</i>
Autres actionnaires (1)	22 409 878	89,54%	22 409 878	89,54%
Total	25 028 462	100,00%	25 028 462	100,00%

(1) Depuis le 13 juillet 2011, aucun actionnaire autre que Henri Crohas n'a fourni d'information concernant une détention supérieure à 5% du capital

Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2011 aucun salarié ne détenait d'actions de la société au titre d'un "dispositif de gestion collective" de type PEE ou FCPE et que l'actionnariat salarié (hors Henri Crohas) est inférieur à 3 % du nombre total des actions de la société.

ARCHOS

Evolution du cours de bourse sur l'année 2011

mois	Moyenne du cours d'ouverture	Moyenne du cours de cloture	volume mensuel
1	5,1	5,1	20 738 343
2	6,4	6,4	36 816 635
3	7,5	7,6	23 606 073
4	8,7	8,8	38 426 927
5	9,1	9,1	21 330 791
6	11,0	11,0	27 053 936
7	9,4	9,3	30 938 600
8	7,0	6,9	32 903 992
9	6,9	6,9	30 445 020
10	6,9	6,9	24 229 623
11	5,6	5,6	18 149 136
12	6,2	6,1	26 717 508
Moyenne annuelle	7,49	7,47	

ARCHOS

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)

Date d'Assemblée Générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	utilisation	Date de réunion de l'organe décidant l'émission ou la réduction
23 juin 2010 Quatrième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions.	50 millions d'euros.	26 mois. (Août 2012)	4.680.118 actions	CA du 17 mars 2011 et rapport complémentaire du CA du 17 mai 2011
23 juin 2010 Cinquième résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions par voie d'offre au public.	50 millions d'euros	26 mois (Août 2012)		
23 juin 2010 Sixième résolution	Autorisation consentie au conseil d'administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires en en fixant librement le prix d'émission dans la limite de 10% du capital	10% du capital social par an et au maximum 50 millions d'euros.	26 mois (Août 2012)		

ARCHOS

23 juin 2010 Huitième résolution	Délégation consentie au conseil en vue d'émettre des bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes	10% du capital	18 mois (décembre 2011) (1)	1.022.300 BSA représentant 5 % du capital 275.683 BSA 2011 Représentant 1,1 % du capital	CA du 14 décembre 2010 et Rapport complémentaire du CA du 22 décembre 2010 CA du 13 décembre 2011 et rapport complémentaire du CA du 21 décembre 2011
23 juin 2010 Neuvième résolution	Délégation de compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.	50 millions d'euros	26 mois. (Août 2012)		
23 juin 2010 Dixième résolution	Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le nombre d'actions à émettre, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	15% du montant de l'émission initiale au maximum 50 millions d'euros	26 mois (Août 2012)		
23 juin 2010 Douzième résolution	Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de décider et de procéder à l'émission de titres de capital réservés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.	3% du capital social	26 mois (Août 2012)		
23 juin 2010 Treizième résolution	Délégation consentie au conseil à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions	10% du capital social	38 mois (Août 2013)		
23 juin 2010 Quinzième résolution	Délégation consentie au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital social par émission d'actons en	10% du capital social	26 mois (Août 2012)		

ARCHOS

	rémunérations d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social				
--	--	--	--	--	--

- (1) La huitième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010 est obsolète, elle cependant figure dans le tableau car elle a été utilisée pendant l'exercice clos au 31 décembre 2011.

L'Assemblée générale du 23 juin 2010 a par ailleurs fixé à 120 millions d'euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter des différentes délégations.

Administration et Contrôle de la Société

Vous trouverez en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la part de la société ou de ses filiales durant l'exercice 2011, ainsi que le tableau des fonctions et mandats exercés par ces mandataires.

Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société. Ces opérations, sous réserve d'un montant cumulé supérieur à 5.000 euros au cours de l'année civile, ont en principe donné lieu à déclaration à l'AMF et mises en ligne sur son site (en vertu des articles 223-21 & s. du Règlement général de l'AMF).

Vous trouverez par ailleurs en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux résultats financiers des cinq dernières années ainsi que le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce.

Propositions de résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION (*Examen et approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes auquel est joint le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui font apparaître un résultat net après impôts de 4.919.069,46 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour ledit exercice.

ARCHOS

DEUXIEME RESOLUTION (*Examen et approbation des opérations des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes auquel est joint le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes consolidés qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui font apparaître un résultat net part du Groupe bénéficiaire de 5.660 milliers d'euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour ledit exercice.

TROISIEME RESOLUTION (*Affectation du résultat*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuvant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 4.919.069,46 euros au compte «report à nouveau» débiteur de - 71.845.544,21 euros et qui s'élèvera en conséquence à - 66.926.474,74 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION (*Approbaton des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et approuve successivement les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont il a été fait état.

CINQUIEME RESOLUTION (*Pouvoirs*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt et autres.

Fait à Igny, le 13 mars 2012

Le Conseil d'administration

ARCHOS

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

1 - Opérations courantes et conclues à des conditions normales au 31 décembre 2011

N°	DATE OPERATION	NATURE	MONTANT en 2011	COCONTRACTANTS
1	01/08/1999	Distribution par Archos Inc des produits Archos	24 786 547 €	Archos Inc
	Renouvelée 01/03/2005	Facturation prestation logistique et service après-vente	947 727 €	Archos Inc
2	01/01/2006	Agent commercial Archos UK	1 426 636 €	Archos UK Ltd
		Facturation prestation logistique et service après vente	138 609 €	Archos UK Ltd
3	01/01/2006	Agent commercial Archos Deutschland	150 455 €	Archos Deutschland GmbH
		Facturation prestation logistique et service après vente	0 €	
		Distribution par Archos GmbH des produits Archos	17 271 207 €	
		Facturation prestation R&D Salons & Expositions	565 388 € 81 173 €	
4	01/08/2006	Agent commercial Archos Italia	0 €	Archos Italia Srl
5	05/07/2006	Agent commercial Archos Suisse	0 €	Archos AG
6	01/01/2011	Distribution produits par Arnova Technology HK	20 697 504 €	ATH
7	01/01/2011	Services Opérationnels Archos Technology Shenzhen	662 561 €	ATS
		Distribution produits par Archos Technology Shenzhen	1 151 797 €	
8	01/12/2011	Agent Commercial Archos Espagne	145 525 €	ARCHOS Espagne

ARCHOS

2 - Conventions réglementées au 31 décembre 2011

	Date		Nature	Montant en 2011	Co-contractant	Date d'expiration
	Conseil	Opération				
1	08/01/1999	14/12/2010	Bail commercial	247.288€	SCI des Vignerons	31/01/2017
2	19/05/1999		Avance Compte courant	Pas d'effet en 2011	Archos Inc	
3	19/11/1999	21/05/2002	Frais Gestion Archos Inc	120.000 USD 85.972 €	Archos Inc	
4	03/03/2002		Contrat d'assurance Responsabilité Civile des Dirigeants	6.632 €	ACP	
5	17/03/2011		Royalties pour distributions des produits ARNOVA et ARCHOS		ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	

Durant l'exercice 2011, le loyer de la SCI des Vignerons a été augmenté à partir du mois de février 2011, suite à l'autorisation du Conseil d'Administration du 14 décembre 2010. Il a été proposé d'appliquer les loyers au mètre carré constatés dans la zone Massy-Palaiseau soit 110 euros HTHC/m²/an pour les bureaux et 50 euros HTHC/m²/an pour les entrepôts. Le bail, d'une durée de 9 ans, a été renouvelé en avril 2009 pour une période équivalente, il est donc valable jusqu'en 2017.

La convention relative aux royalties à verser par Arnova Technology Hong Kong et Archos Technology Shenzhen pour la distribution des produits ARCHOS et ARNOVA n'a pas été utilisée.

Suite à l'augmentation de capital réalisée en mai 2011, l'emprunt obligataire de 5 M€ contracté auprès d'Echostar fin 2008 a été remboursé par anticipation.

L'ensemble des conventions listées ci-dessus ont été préalablement autorisées par le conseil d'administration.

3 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux en 2011

En €	Archos SA jetons de présence	Archos SA Salaire	Total
Henri Crohas, PDG (1)	7 194	236.300	243.494
Isabelle Crohas, Administrateur	8 194		8.194
Giuseppe Agnello, Administrateur	8 056		8.056
Jean Rizet, Administrateur	4 111		4.111
Jean-Marc Wormser, Administrateur	8 194		8.194
Thomas Abramovici, Administrateur	2 056		2.056
Jean Michel Seigneur, Administrateur	12 194		12.194
Total	50.000	236.300	286.300

(1) Incluant pour 86.300 euros de salaire au titre de la partie variable indexée sur le résultat opérationnel consolidé du Groupe

Lors du Conseil d'Administration tenu le 17 mars 2011, les administrateurs ont voté l'augmentation de l'enveloppe des jetons de présence.

Anciennement fixée à 25.611,42 € par l'Assemblée générale du 22 juin 2005 ; dans sa sixième résolution; la nouvelle enveloppe globale a été fixée à 50.000 euros. Cette

ARCHOS

décision a été ratifiée par le vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011, sixième résolution, laissant au Conseil d'Administration la faculté d'en décider la répartition.

En application de la recommandation Middelnext n° 14, les jetons de présence pour l'exercice 2011 ont été répartis suivant des critères objectifs relatifs au taux de présence des administrateurs sur l'exercice ainsi que leur appartenance ou non à des comités spécialisés. Le conseil d'Administration du 13 décembre 2011 en a décidé la répartition telle qu'indiquée au tableau ci-dessus.

S'agissant de la rémunération du Président Directeur Général, lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 juin 2011, le Conseil d'administration a voté la revalorisation de la rémunération du Président Directeur Général, en s'appuyant sur une étude comparative (autres sociétés cotées du compartiment C d'Euronext) réalisée par le Cabinet Jeantet Associés.

Elle se compose d'une partie fixe et d'une partie variable indexée sur le résultat opérationnel consolidé du Groupe.

ARCHOS ne verse pas de bonus à ses autres administrateurs.

Les frais et dépenses (notamment les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement) engagés par les administrateurs au titre de leur mandat (réunions du Conseil d'administration, réalisation de missions confiées par le Conseil d'administration) sont intégralement pris en charge par la Société. Aucune somme n'a été versée à ce titre en 2011.

4 - Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Prénom, nom et adresse	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de second mandat nomination	Date d'échéance mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la société	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la société	Société
Henri Crohas 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Président Directeur Général	Chairman Director Associé	Archos UK Archos Inc Archos Technology Shenzhen Appslib Ltd Arnova Technology Hong Kong SCI des Vignerons
Isabelle Crohas, 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur	Gérante	SCI des Vignerons

ARCHOS

Giuseppe Agnello 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur		
Jean Rizet Groupe ARC 25 Blvd Malesherbes 75008 Paris	AG du 31 Juillet 2003	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur	Directeur Général Délégué Gérant	Groupe ARC Agence Quadridge Conseil
Jean Marc Wormser 12 rue Ampère, 91430 Igny	AG du 31 Juillet 2003	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur		
Thomas Abramovici 12 rue Ampère, 91430 Igny	Conseil du 6 Octobre 2005	AGO du 17 juin 2011	AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2017	Administrateur		Barclays Bank
Jean-Michel Seignour 32 square Montsouris 75014 Paris	Conseil du 14 avril 2010 AG 4 juin 2010		AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2015	Administrateur	Directeur Général délégué PDG	ESPAS SPORT DUARIG SA

Les administrateurs n'ont pas exercé de mandats autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus au cours des cinq dernières années.

Messieurs Giuseppe Agnello, Jean Rizet, Jean-Marc Wormser et Jean-Michel Seignour sont « administrateurs indépendants ⁴ » de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011, dans sa cinquième résolution a renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Thomas Abramovici, suite à la proposition du Conseil d'Administration du 17 mars 2011. Le mandat de Monsieur Abramovici est valable jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

⁴ Selon définition du code Middlednext recommandation N°8

ARCHOS

5 – Inventaire des valeurs mobilières

En milliers d'euros

Description	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Filiales		
(plus de 50%)		
Archos Inc.	240	0
Archos UK	15	15
Archos Deutschland GmbH	25	25
Archos Italie	10	10
Archos AG	64	64
Archos Technology Schenzen	493	493
AppsLib	1	1
Archos Espagne	3	3
Participations		
(10 à 50%)		
Néant		
Autres titres		
Titres auto-détenues		
SICAV	0	0
Total	852	611

6- Analyse des encours fournisseurs (comptes sociaux)

L.441-6-1 alinéa 1 du code de commerce

Au 31 décembre 2011 la répartition des dettes fournisseurs d'Archos SA par antériorité s'établit comme suit :

En milliers d'euros

Echéancier fournisseurs 2011	- 30 J	de 30 à 60 J	+ 60 J	TOTAL
Total	24 996	0	508	25 504

L'essentiel des dettes portant sur des factures antérieures au mois de novembre 2011 sont des dettes avec des fournisseurs étrangers.

Pour mémoire au 31/12/2010 la répartition du solde était la suivante :

En milliers d'euros

Echéancier Fournisseurs 2010	- 30J	de 30 à 60 J	+ 60 J	Total
Total	13 837	0	422	14 259

7 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

euros	2007	2008	2009	2010	2011
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 468 431	4 468 431	8 876 998	10 111 828	12 514 231
Nombre d'actions ordinaires	8 936 861	8 936 861	17 753 995	20 223 656	25 028 462
Nombre d'actions de préférence	1	1	1	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors TVA	122 627 656	76 557 329	52 806 440	87 505 658	167 068 739
Résultat avant IS, particip. et dot.	-15 628 054	-14 461 365	-16 736 942	396 090	5 748 916
Impôts sur les bénéfices	-1 282 829	-1 419 538	-1 747 841	-1 312 807	-829 847
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat net comptable	-25 808 681	-17 624 728	-20 817 695	-916 717	4 919 069
3 - Résultat par action					
Résultat avant IS, participation et dotations	-1,75	-1,62	-0,94	0,02	0,23
Résultat net comptable	-2,89	-1,97	-1,17	-0,05	0,20
4 - Personnel					
Effectif moyen de l'exercice (1)	115	114	108	101	101
Masse salariale de l'exercice	5 300 992	5 003 755	4 893 816	4 833 409	5 214 907
Montant des charges sociales	2 431 812	2 323 406	2 356 656	2 213 728	2 470 278

ARCHOS

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'une opération d'attribution d'options de souscription d'actions est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 décembre 2008, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de Commerce, a autorisé votre Conseil, pour une durée de 38 mois maximum à compter de la dite date, à consentir, au bénéfice des membres du personnel ou de certains d'entre eux et/ou des mandataires sociaux, de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L225-180 du code de commerce, un nombre maximum d'options donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle de la société et/ou à l'achat d'une action existante de la société de 0,50 euro de valeur nominale, dans la limite de 3% du capital social, tel que constaté au jour de l'attribution des options par le conseil d'administration.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration a fait partiellement usage de cette autorisation et a attribué, par délibération du 13 Décembre 2011, 315.000 options de souscription d'actions, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle de la société au nominal de 0,50 euros, sur la base d'un plan d'options de souscription lié à la réalisation d'un objectif de performance.

11^{ème} PLAN

Nombre d'option : 315.000 options

Prix d'exercice des options : 5,04 euros

Date d'échéance : sauf exception, les options ne seront exerçables qu'à compter du 13 décembre 2015 et les options seront caduques en tout état de cause à l'expiration d'un délai de dix ans, à compter de la date d'attribution.

Dans le cadre de ce Plan 11, les renseignements concernant les options de souscription d'actions consenties à chacun des salariés non-mandataires sociaux et mandataires sociaux de filiales, ayant reçu le nombre d'options le plus élevé figurent ci-dessous :

Plan n° 11	
Nom	Attribution
Poirier	50.000
Burkel	15.000
Grégoire	15.000
De Courville	15.000
Grychta	15.000
Uenol	15.000

ARCHOS

Leigh	10.000
Balay	15.000
Ernout	15.000
Moutot	10.000
Wu	15.000
Perez	5.000
Huber	10.000
Mallart	10.000
Romao	10.000
Kurpiers	10.000
Pantelic	10.000
Welwarsky	10.000
Tronchère	15.000
Venevongsos	5.000
Vapillon	5.000
Sossougah	5.000
Xeir Chen	5.000
Richard Chen	5.000
Caron	5.000
Revaillot	5.000
Mathis	4.000
Gonnet	3.000
Dauce	3.000
Total	315.000

Par ailleurs, nous vous informons que lors de l'exercice écoulé, aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

Fait à Igny,

Le 13 mars 2012

Le Conseil d'administration.

ARCHOS

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D' ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

(Etabli en conformité de l'article L.225-209 alinéa 2 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 2 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Fait à Igny,

Le 13 mars 2012

Le Conseil d'administration.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PREVU A L'ARTICLE L.225-37 ALINEA 6 ET 7 DU CODE DE COMMERCE

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6 et 7, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

En continuité avec l'exercice précédent, ARCHOS continue de se référer aux règles établies par le code MIDDLENEXT pour les valeurs moyennes et petites. En outre, en mars 2011, la Société a mis à jour le règlement intérieur du Conseil d'Administration, afin de l'harmoniser avec les modifications statutaires opérées à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010.

1. Rappel de la composition du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

Les statuts de la société ont opté pour la durée légale (Article L225-18 du code de Commerce) du mandat des administrateurs à savoir six exercices.

En conformité avec l'article L225-25 du Code de commerce, les administrateurs ne sont plus tenus de détenir une action au moins.

Comme pour l'exercice précédent, le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de sept membres dont quatre indépendants (57%). La durée du mandat de chaque administrateur est de six années.

Le Conseil d'administration compte une femme parmi ses 7 membres. Le Conseil s'engage à l'avenir dans ses propositions à l'assemblée générale à l'amélioration de sa gouvernance en ce qui concerne sa féminisation.

Nom	Fonction	Echéance
Henri Crohas	Président Directeur Général	AG approbation des comptes 2014
Isabelle Marlier Crohas	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Thomas Abramovici	Administrateur	AG approbation des comptes 2017
Giuseppe Agnello	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean Rizet	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean- Marc Wormser	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean Michel Seignour	Administrateur	AG approbation des comptes 2015

Les quatre administrateurs indépendants du Conseil, Messieurs Giuseppe Agnello, Jean Rizet, Jean- Marc Wormser et Jean-Michel Seignour n'entretiennent aucune

ARCHOS

relation de quelque nature que ce soit avec la société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT recommandation N°8).

Les actions détenues par le personnel de la société représentaient en 2011 moins de 3% du capital social de la société, (compte non tenu des actions détenues par Henri Crohas, Président Directeur Général).

2. Conditions de préparation des travaux du Conseil d'administration

Lors du Conseil d'Administration du 27 juillet 2007, la société ARCHOS a adopté un règlement intérieur du Conseil qui détaille les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires (recommandation n°6 du code MIDDLENEXT). Dans sa séance du 17 mars 2011, le Conseil d'Administration a voté une mise à jour du règlement intérieur visant à son harmonisation avec les statuts et introduisant un article relatif au Comité d'Audit.

2.1 Travaux du conseil :

Le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les membres du Comité d'entreprise sont systématiquement convoqués au même titre que les Administrateurs de la Société et invités à participer aux différents Conseils d'Administration.

2.2 Les comités spécialisés

Conformément à la recommandation n° 12 du Code MIDDLENEXT, il existe deux comités spécialisés parmi les membres du Conseil d'administration.

2.2.1 Le comité des rémunérations

Le Conseil d'administration est, assisté d'un comité des rémunérations, mis en place depuis le Conseil du 27 juillet 2007.

Le comité des rémunérations est composé d'Isabelle Crohas, Jean Marc Wormser et Giuseppe Agnello.

Ce comité a pour mission :

- d'examiner toute candidature à la nomination, au renouvellement ou au remplacement de tout membre du Conseil, et de formuler des recommandations ou un avis,
- de formuler un avis ou une recommandation sur le recrutement des principaux membres de la direction du Groupe ARCHOS et sur la fixation et l'évolution,

ARCHOS

dans toutes leurs composantes, de leur rémunérations et plus généralement sur l'embauche de tout salarié dont le salaire est supérieur à 150.000 euros ;

- de faire au conseil des recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel du Groupe ARCHOS, y compris les plans d'épargne salariale, les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital, l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution gratuite d'actions.

2.2.2 Le comité d'audit

Le comité d'audit d'Archos créé par décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2010, s'est réuni le 14 janvier 2011 en prévision de la réunion du conseil d'approbation des comptes clos le 31 décembre 2010 et le 8 août 2011 afin d'examiner les comptes semestriels au 30 juin 2011.

La composition du comité d'audit est stable, ses deux membres, Messieurs Giuseppe Agnello et Monsieur Jean-Michel Seignour, font toujours partie de ce comité et répondent tous deux aux conditions d'indépendance telles que définies par la recommandation N° 8 du code MIDDLENEXT.

3. Conditions d'organisation des travaux du Conseil

3.1 Organisation

Le Président organise les travaux du Conseil dans le respect du Règlement intérieur, adopté le 27 juillet 2007 et amendé en mars 2011.

Ainsi aux séances obligatoires du Conseil d'administration (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires et les conditions prévues aux statuts et au Règlement intérieur.

3.2 Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'administration est convoqué par le Président cinq jours à l'avance par tous moyens, conformément au point 4 de l'article 9 des statuts de la société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni sept fois. La recommandation MIDDLENEXT n° 13 préconisant quatre réunions annuelles est ainsi respectée.

Les représentants du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil.

3.3 Les comptes-rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

Le Conseil a pris, au cours de l'exercice écoulé, un certain nombre de décisions visant notamment:

- L'approbation du budget
- L'approbation des comptes de l'exercice 2010 et des comptes du premier semestre 2011

ARCHOS

- Les orientations de l'activité de la société
- L'approbation du plan de recherche et développement
- L'approbation de projet d'augmentation de capital
- L'approbation d'ajustement des plans de stock-option et de Bon de Souscription d'Actions en fonction des opérations d'augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de souscription.
- L'Autorisation du Conseil pour la mise en place de garanties à une filiale
- L'Autorisation du Conseil d'Administration au Président Directeur Général d'accorder des garanties à certains fournisseurs
- La proposition d'augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence
- La proposition de renouvellement du mandant d'un administrateur
- L'approbation de la révision de la rémunération du Président
- L'approbation de l'adoption d'un plan de stock-options et attribution de stock-options
- L'approbation d'une délibération relative à l'émission de bons de souscription d'actions (« BSA ») sur délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 juin 2010
- D'une manière générale, l'ensemble des dispositions soumises au Conseil par obligation statutaire ou légale.

3.4 L'information du Conseil

A l'occasion des séances du Conseil : les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Hors séances du Conseil : les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société. (Recommandation n°11 du Code MIDDLENEXT)

3.5 L'évaluation des travaux du Conseil

Afin de se conformer à la recommandation MIDDLENEXT n° 15, la société a prévu d'instaurer cette évaluation et de l'inclure à son ordre du jour de la première réunion du Conseil d'Administration à chaque exercice. Lors du Conseil d'Administration du 13 mars 2012 un point à l'ordre du jour est prévu afin d'évaluer les travaux du Conseil réalisés lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Président invitera les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation des travaux. Cette discussion fera l'objet d'une retranscription au procès verbal de la séance.

En pratique, les administrateurs échangent les points de vue tout au long de l'exercice social, pendant les réunions du Conseil ainsi que par échanges de courriers électroniques.

3.6 Les jetons de présence

L'enveloppe globale des jetons de présence a été modifiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le Conseil d'Administration réuni le 17 mars 2011 a proposé de porter l'enveloppe à 50.000 euros en se basant sur une étude comparative prenant en compte d'autres sociétés cotées du compartiment C. L'assemblée générale Ordinaire du 17 juin 2011 a approuvé cette décision et a appliqué la nouvelle enveloppe à l'exercice 2011 et suivants.

ARCHOS

En application de la recommandation MIDDLENEXT n° 14, le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 13 décembre 2011 a réparti les jetons de présence en fonction de l'assiduité des administrateurs et de leur appartenance à des comités spécialisés (comité des rémunérations et comité d'audit).

Ainsi, par application desdites règles, il a été attribué à vos administrateurs les jetons de présence suivants :

- Monsieur Henri Crohas :	7.194 euros
- Madame Isabelle Crohas :	8.194 euros
- Monsieur Giuseppe Agnello :	8.056 euros
- Monsieur Jean-Marc Wormser :	8.194 euros
- Monsieur Jean-Claude Rizet :	4.111 euros
- Monsieur Thomas Abramovici :	2.056 euros
- Monsieur Jean-Michel Seignour :	12.194 euros

3.7 Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les dispositions de l'article 11 des statuts de la société encadrent les règles relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale :

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions peuvent se tenir au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation communiqué aux actionnaires. Les règles de calcul du quorum et de la majorité des actionnaires participant à l'assemblée sont déterminées par décret.

4. Pouvoirs du Président Directeur Général

Le 23 juin 2010, l'Assemblée Générale extraordinaire dans sa première résolution a mis fin aux limitations statutaires des pouvoirs du Président Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général sont fixés par les lois et règlements en vigueur.

II. Rémunération des dirigeants

La question de la rémunération des membres du Conseil d'administration concerne principalement le Président.

1. Cumul avec un contrat de travail, rémunération variable, indemnités de départ

Le président Directeur Général cumule un contrat de travail avec son mandat social. Le contrat de travail de Monsieur Henri Crohas est antérieur à son mandat au sein de la société.

Etant donné que le cumul par Monsieur Crohas du contrat de travail et du mandat social répond aux conditions de l'article L225-22 al 1^{er} du code de commerce, à savoir l'antériorité du contrat de travail et l'effectivité de l'emploi ; il n'est pas nécessaire de soumettre la question du cumul au conseil d'administration (recommandation n°1 du code MIDDLENEXT).

Le Président directeur Général ne bénéficie pas d'indemnités de départ. La recommandation n°2 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011, la rémunération du Président Directeur Général a été révisée par décision du Conseil d'Administration du 17 juin 2011. Elle se compose désormais d'une part fixe et d'une part variable indexée sur le résultat opérationnel consolidé du Groupe.

ARCHOS

La fixation de la rémunération du Président a été décidée suite à la réalisation d'une étude comparative des rémunérations des Présidents des sociétés du compartiment C d'Euronext (recommandation n° 2 du code MIDDLENEXT).

La société n'a pas mis en place un régime de retraite supplémentaire au bénéfice du Président. La recommandation n°4 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

2. Bons de souscription d'actions et stock-options

2.1 Bons de souscription d'actions

Les BSA sont des valeurs mobilières donnant accès au capital au sens de l'article L. 228-91 du Code de commerce, qui confèrent à leurs titulaires le droit de souscrire des actions ordinaires nouvelles auprès de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2010 dans sa huitième résolution a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'émission de bons de souscription d'actions en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de cadres dirigeants de la société. La liste précise des bénéficiaires de l'émission devant être établie par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration en date du 13 décembre 2011 a fait usage de cette délégation et a émis des bons de souscription d'actions, intégralement réservés à cinq cadres dirigeants de la Société identifiés par le Conseil d'administration.

Le nombre total de BSA 2011 émis est de 275.683 BSA (dont Monsieur Henri Crohas à hauteur de 227.273 BSA) pour une valeur totale de 242.601,04€.

Les BSA émis ont la forme nominative, ne seront pas admis aux opérations d'Euroclear France et n'ont pas fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris ;

L'exercice d'un (1) BSA donne droit de souscrire à une (1) action nouvelle de la Société, moyennant un prix d'exercice de six euros et quatre-vingt centimes (6,80), à tout moment entre le 21 décembre 2012 et le 21 juin 2013 , sous réserve d'une ouverture anticipée de la Période d'Exercice en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), de départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou de changement de contrôle ;

Le Prix d'Exercice des BSA a été déterminé sur la base des éléments du rapport d'évaluation élaboré par le cabinet Bellot Mullenbach et Associés (experts indépendants) et par référence au cours de bourse des actions de la Société,

Les BSA sont incessibles à compter de leur date d'émission et jusqu'à l'ouverture de la Période d'Exercice.

2.2 Stock-options

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 décembre 2008, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de Commerce, a autorisé votre Conseil, pour une durée de 38 mois maximum à compter de la dite date, à consentir, au bénéfice des membres du personnel ou de certains d'entre eux et/ou des mandataires sociaux, de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L225-180 du code de commerce, un nombre maximum d'options donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle de la société

ARCHOS

et/ou à l'achat d'une action existante de la société de 0,50 euro de valeur nominale, dans la limite de 3% du capital social, tel que constaté au jour de l'attribution des options par le conseil d'administration.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration dans sa séance du 13 décembre 2011 a en vertu de l'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2008 dans sa résolution, attribué à un certain nombre de salariés 315.000 options de souscription d'actions, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle de la société au nominal de 0,50 euros, sur la base d'un plan d'options de souscription lié à la réalisation d'un objectif économique de performance. (Recommandation N°5 du code MIDDLENEXT)

III. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Le contrôle interne en place au sein de chaque Société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des Sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier régulier.

Tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque Société dans la gestion de ses affaires ;
- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'administration ;
- le Directeur Financier Groupe, le Contrôleur Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;
- le contrôle des informations chiffrées au travers du responsable du système ERP du Groupe, dont le déploiement a été réalisé avec succès depuis 2006, dans les filiales européennes, suite à la réorganisation juridique mise en place au 1^{er} janvier 2006.

La Société met en œuvre des reportings comptables et financiers périodiques, analysés avec les responsables des filiales concernées. La périodicité des reportings dépend de la nature des informations (Hebdomadaire ou quotidiennes pour les reportings de trésorerie et de Chiffre d'affaires, mensuels ou trimestriels pour les reportings de résultats).

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les responsables du Groupe et des responsables des entités concernées, au sein des :

- réunions budgétaires annuelles ;
- réunions stratégiques organisées régulièrement au cours de l'année.

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

ARCHOS

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier et le Contrôleur de gestion Groupe, qui s'assurent de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

IV. Dispositif Anti-OPA et Contrôle de la Société

L'Assemblée générale Extraordinaire du 23 juin 2010 a procédé dans sa seizième résolution à la délégation de sa compétence au Conseil afin d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la société. L'effet de cette résolution étant limité dans le temps, cette résolution sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

Fait à Igny,

Le 13 mars 2012

Le Président du Conseil d'administration

ARCHOS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 NEUILLY SUR SEINE cedex

FB Audit & Associés
1, rue de Stockholm
75008 Paris

Aux Actionnaires
ARCHOS SA
12, rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ARCHOS

Impôts différés actifs

Comme indiqué dans les notes 2.6 « Test d'impairment » et 2.19 « Impôts sur le résultat », la valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture au regard de la probabilité que les bénéfices futurs soient suffisants pour utiliser ces impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, les hypothèses et paramètres utilisés par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des impôts différés actifs, notamment la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles provenant du business plan à 5 ans du Groupe établis par la direction, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations qui en résultent.

Stocks et encours

Comme indiqué dans la note 2.8 « Stocks », la société comptabilise une dépréciation des stocks dès lors que le prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues par la direction de la société pour déterminer cette valeur nette de réalisation et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 19 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB Audit & Associés

Pierre Marty

Frédéric Bitbol

ARCHOS

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 décembre 2011

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2011

BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
		IFRS	IFRS
Frais de Développement	(5)	3 263	3 834
Autres immobilisations incorporelles		292	167
Immobilisations corporelles	(6)	904	670
Autres actifs financiers non courants		67	113
Autres actifs non courants		2 450	1 333
Actifs d'impôts différés	(13)	14 148	14 888
TOTAL ACTIF NON COURANT		21 124	21 006
Stocks	(8)	34 285	18 480
Clients et comptes rattachés	(10)	50 998	27 534
Autres créances courantes	(11)	6 304	5 097
Actifs financiers courants		3	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	27 553	24 260
TOTAL ACTIF COURANT		119 143	75 371
TOTAL ACTIF		140 267	96 377
PASSIF			
	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
		IFRS	IFRS
Capital apporté		12 513	10 111
Réserves consolidées		53 705	28 324
Résultat de l'exercice		5 660	-2 307
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société		71 878	36 128
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		71 878	36 128
Dettes financières non courantes	(16)	1 391	5 672
Provisions pour avantages au personnel		548	408
Provisions pour autres passifs et dettes non courantes	(18)	653	556
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 592	6 636
Dettes financières courantes	(16)	15 474	23 498
Fournisseurs et comptes rattachés		27 230	13 269
Autres provisions et dettes courantes	(19)	23 094	16 846
TOTAL PASSIF COURANT		65 798	53 613
TOTAL PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		140 267	96 377

COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros

	Notes	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
		IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	(20)	171 444	83 298
Coût de revient des ventes	(21)	138 509	63 915
MARGE BRUTE		32 935	19 384
Frais de recherche et développement	(21)	3 752	2 490
Frais commerciaux	(21)	9 944	7 373
Frais administratifs et généraux	(21)	10 610	9 296
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		8 630	226
Autres produits et charges opérationnels			
Autres produits et charges non récurrents	(23)	0	-372
RESULTAT OPERATIONNEL		8 630	-147
Résultat financier	(24)	-570	-1 911
RESULTAT AVANT IMPÔTS		8 060	-2 057
Impôts sur les résultats	(25)	-2 401	-250
RESULTAT NET		5 660	-2 307
* aux actionnaires de la société		5 660	-2 307
* aux intérêts minoritaires			
Résultat Net par action en euros	(26)	0,24	-0,12
Nombre d'actions retenu		23 320 590	19 035 001
Résultat Net dilué par action en euros	(26)	0,24	-0,12
Nombre d'actions retenu		23 708 085	19 035 001

COMPTES CONSOLIDES

En milliers d'euros

IFRS	Capital apporté	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total revenant aux actionnaires de la société	Minoritaires	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008	4 468	62 100	0	-36 732	526	30 362	0	30 362
Opérations sur capital	4 408	13 676				18 084		18 084
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				-18 593		-18 593		-18 593
Plan de stock options				316		316		316
Instruments financiers				-147		-147		-147
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat						185		185
Variation de périmètre						0		0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	8 876	75 776	0	-55 155	711	30 207	0	30 207
Opérations sur capital	1 236	7 425				8 661		8 661
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice				-2 307		-2 307		-2 307
Plan de stock options				11		11		11
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								0
Impact conversion emprunt 2005				-298		-298		-298
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat						-146		-146
Variation de périmètre						0		0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	10 112	83 201	0	-57 749	565	36 128	0	36 128
Opérations sur capital	2 402	27 542				29 944		29 944
Opérations sur titres auto-détenus						-		-
Dividendes						-		-
Résultat net de l'exercice				5 660		5 660		5 660
Plan de stock options				70		70		70
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions						-		-
instruments financiers						-		-
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat						76		76
Variation de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	12 513	110 743	0	-52 019	641	71 878	0	71 878

Etats des produits et des charges comptabilisés en capitaux propres pour l'exercice 2010 et 2011

En milliers d'euros

IFRS	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
Resultat net	5 660	-2 307
Ecarts de conversion	76	-146
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	76	-146
Total des produits et charges comptabilisés	5 736	-2 453

ARCHOS

COMPTES CONSOLIDES

En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidés (méthode indirecte)	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
	IFRS	IFRS
Résultat net consolidé	5 660	-2 307
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 833	-28
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		0
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	63,5	11
+/- Autres produits et charges calculés	-1 070	-1 836
+/- Plus et moins-values de cession	0	0
+/- Profits et pertes de dilution	0	0
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0	0
- Dividendes	0	0
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>8 486</i>	<i>-4 159</i>
+ Coût de l'endettement financier net	726	1 549
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 401	250
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	11 613	-2 361
- Impôt versé	-136	-56
+/- Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-21 453	-8 764
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	-9 976	-11 181
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 091	-3 888
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	46	147
+/- Incidence des variations de périmètre		0
+ Dividendes reçus		0
+/- Variations des prêts et avances consentis	1 669	771
+ Subventions d'investissement reçues	526	276
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-2 851	-2 693
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	28 835	6 411
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		0
+ Emission d'action en remboursement de l'emprunt obligataire		1 428
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunt	-5 000	-1 428
- Intérêts financiers nets versés	-726	-1 185
+/- Autres flux liés aux opérations de financement (dont factor)	9 686	740
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	32 796	5 967
+/- Incidence des variations des cours des devises	52	-234
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	20 021	-8 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	7 532	15 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	27 553	7 532
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	20 021	-8 141

En milliers d'euros

Variation du Besoin en Fond de roulement (BFR)	Notes	31 décembre 2011 IFRS	31 décembre 2010 IFRS	Variation du BFR
Stock hors provisions	(8)	39 804	24 823	14 981
Clients et comptes rattachés hors provisions	(10)	51 768	28 437	23 331
Autres créances (1)	(11)	4 908	3 290	1 618
Fournisseurs et comptes rattachés		27 230	13 269	-13 961
Dettes fiscales et sociales (hors impôts)	(19)	9 485	7 064	-2 421
Autres dettes (2)	(19)	11 459	9 364	-2 095
Total Besoin en Fonds de roulement (BFR)		48 305	26 852	21 453

(1) retraitées du paiement des subventions, celui-ci étant traité en flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

(2) retraitées du CIR refinancés et de la quote part des subventions prises en résultat, cette dernière ayant été retraitée pour calculer la CAF.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société Archos SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment B. Elle est la société mère du Groupe Archos. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2012. Les états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue fin mai 2012.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – BASE DE PREPARATION

1.1 – Cadre général – les normes IFRS utilisées et évolution de référentiel

En application du règlement européen n°16/06/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

(a) Nouvelles Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1er janvier 2011

L'adoption de ces textes affecte uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes :

- IAS 24 révisée – Information relative aux parties liées, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011 ;
- Améliorations annuelles des IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011.

ARCHOS

(b) Les normes mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire

Certaines normes et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

- IAS 1, "Présentation des états financiers" a été mise à jour en juin 2011. Le principal impact pour le Groupe consiste à modifier la présentation de son état du résultat global afin de distinguer les éléments qui seront par la suite, et sous certaines conditions, reclassés en compte de résultat de ceux qui ne le seront pas. La mise à jour est d'application obligatoire pour les exercices annuels débutant après le 1er juillet 2012.
- IFRS 9, "Instruments financiers" concerne la classification, la valorisation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers. Cette norme a été publiée en novembre 2009 et octobre 2010. Elle remplace IAS 39 pour les parties liées à la classification et à l'évaluation des instruments financiers. IFRS 9 requiert que les actifs financiers soient classés en deux catégories : ceux évalués à la valeur de marché et ceux évalués au coût amorti. Le classement est fait lors de la comptabilisation initiale. Il dépend de la politique de la Société en matière de gestion de ces instruments financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument. Pour les dettes financières, la norme conserve la plupart des exigences de la norme IAS 39.

Les principes comptables utilisés sont décrits dans la note 2 ci-dessous.

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf en ce qui concerne l'évaluation des actifs et passifs financiers (y compris les dérivés) à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

1.2 – Juste valeur des instruments financiers

Hiérarchie de juste valeur.

Les instruments financiers valorisés à leur juste valeur après leur première comptabilisation, c'est-à-dire, les instruments financiers à la juste valeur par compte de résultat, les actifs disponibles à la vente et les instruments dérivés, peuvent être hiérarchisés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : à partir de prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs financiers identiques,
- Niveau 2 : à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix),
- Niveau 3 : à partir de données qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Le Groupe a recours à différentes méthodes décrites dans les principes comptables et détermine des hypothèses basées sur les conditions de marché telles qu'elles prévalent à la date du bilan.

1.3 – Hypothèses clés et appréciations

ARCHOS

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié à un contexte économique difficile et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les éléments suivants :

Pertes de valeur sur actifs non financiers

Les cash-flows futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité de ces actifs (note 2.6 – Test d'impairment) proviennent du budget et du plan à 5 ans. Ce processus, impliquant l'ensemble de la Direction du Groupe, requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations, notamment pour déterminer les tendances de marché, le coût des matières premières et les politiques de fixation des prix. Les cash-flows futurs effectifs peuvent donc différer des estimations utilisées pour déterminer la valeur d'utilité. Selon le modèle et les hypothèses utilisées, une diminution de 5 points de la progression du chiffre d'affaires (élément principal du plan) n'entraînerait pas d'allongement de la durée de récupération des impôts différés activés.

Provisions pour garantie

Cette provision couvre les charges futures qui seront potentiellement supportées par le Groupe au titre de la réparation des produits défectueux pendant leur période de garantie. Cette provision est établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de l'année, projetées sur les 6 mois à venir. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse du taux des retours constatés sur l'année.

Avantages au personnel

Le Groupe se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

ARCHOS

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

2.1 – Principes de consolidation

La consolidation du Groupe Archos comprend :

la société Archos S.A., société mère, société anonyme immatriculée en France, domiciliée au 12 rue Ampère, 91430 IGNY (France). Les activités développées par la société mère sont : conception, production par le biais de sous-traitants et distribution de périphériques mobiles connectés à internet.

et ses filiales et sous filiale :

- Archos Inc. basée à Denver, Colorado, Etats-Unis,
- Archos UK Limited, basée au Royaume-Uni,
- Archos Deutschland GmbH, basée en Allemagne,
- Archos Technology Espana, basée à Madrid en Espagne
- Appslib Limited, basée à Hong-Kong,
- Archos AG, basée en Suisse,
- Archos Italia Srl, basée en Italie,
- Archos Technology Shenzhen CO. Ltd (ex Archos Digital Products Trading Co., Ltd), basée à Shenzhen
- Arnova Technology Hong Kong Ltd, basée à Hong Kong (sous filiale).

L'intégration globale est pratiquée pour l'ensemble des filiales dont le Groupe détient directement le contrôle exclusif. Elle prend en compte l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés. Il n'y a pas d'intérêts minoritaires car toutes les filiales sont détenues à 100%.

Les comptes des sociétés consolidées sont clôturés au 31 décembre de chaque année.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Sur l'année 2011 les seules évolutions de l'organigramme juridique et du périmètre de consolidation sont :

- L'absorption par ARCHOS SA de la filiale ARCHOS Media par voie de TUP en février 2011
- La création d'ARCHOS España filiale agent de distribution sur l'Espagne.
- Le changement de dénomination de la filiale de Hong Kong nouvellement créée : Archos Technology Hong Kong Co ltd en Arnova Technology Hong Kong Co, ltd en mars 2011.

2.2 – Information sectorielle

L'information par secteur opérationnel est directement établie sur la base de la méthodologie de suivi et d'analyse des performances au sein de la société. Les secteurs opérationnels présentés en note 20 sont identiques à ceux figurant dans l'information communiquée régulièrement au Conseil d'Administration et au Comité de Direction, « Principal décideur opérationnel » de la société.

Les secteurs opérationnels correspondent aux régions commerciales telles que leur performance est analysée par le Comité de Direction. Il s'agit des régions « Europe et autres zones », « Etats-Unis » et « Asie ».

ARCHOS

La mesure de performance se fait sur le chiffre d'affaires du secteur. Le chiffre d'affaires des régions commerciales est réalisé avec des clients externes et exclut toute facturation inter-secteur.

Les actifs sectoriels comprennent les créances commerciales et les stocks.

Les éléments d'activité par catégorie de produits ne peuvent être fournis en raison de la difficulté de définir de manière claire et durable une segmentation pertinente. De plus, la majeure partie des produits ont des niveaux de marge à moyen terme similaires.

Les méthodes comptables utilisées pour la présentation de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées dans la présentation des états financiers.

2.3 – Opérations en devises étrangères

(a) Monnaie de présentation et monnaies fonctionnelles

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers consolidés sont exprimés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société consolidante.

(b) Conversion

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas identique à la monnaie de présentation des états financiers consolidés sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit : les actifs et passifs sont convertis en euro aux taux de change de clôture ; les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice ; les comptes de capitaux propres sont convertis aux taux de change historiques. Les différences de conversion ainsi dégagées sont enregistrées directement au bilan dans les capitaux propres.

(c) Transactions

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date des opérations.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change latents constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée en résultat financier.

2.4 – Immobilisations incorporelles

ARCHOS

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat, soit en Frais de recherche et développement, soit en Frais administratifs et généraux.

(a) Goodwill

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté puisque toutes les filiales consolidées ont été créées par Archos S.A. et sont détenues à 100%.

(b) Frais de recherche et développement

Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les projets sont amortis sur la durée de vie des produits, soit 18 mois.

(c) Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans

2.5 – Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles du Groupe correspond au coût d'acquisition d'origine ; elle est diminuée du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des dépréciations pour pertes de valeur. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

ARCHOS

Le Groupe Archos a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisation.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	1,2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles, dans le compte de résultat, est imputé aux Frais de recherche et développement et aux Frais administratifs et généraux.

Tel que préconisé par la norme IAS17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence notamment de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif du bilan, comme si les actifs correspondants avaient été acquis à crédit, pour leur valeur vénale à la date du contrat. Les immobilisations ainsi enregistrées sont amorties dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus pour les biens de même nature.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.6 – Test d'impairment

Selon IAS36, en cas d'indices de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

La valeur recouvrable correspond à la valeur de marché de l'actif si elle existe ou à la valeur dégagée par les cash-flows futurs des Unités Génératrices de Trésorerie.

Le test d'impairment annuel a été mené sur les immobilisations incorporelles en cours (uniquement des frais de développement et les prototypes), les frais de développement activés et les impôts différés actifs.

Pour les immobilisations incorporelles et les frais de développement, le budget prévisionnel des ventes est utilisé afin d'analyser la valeur d'utilité de l'actif. Le cycle de vie des produits étant environ d'une année et demie, les flux de trésorerie ainsi calculés ne sont pas actualisés.

Pour les impôts différés actifs, le plan à 5 ans du Groupe est utilisé afin d'évaluer les capacités d'utilisation des IDA par Archos S.A. dans les années futures. (voir Note 1 - Base de préparation).

Les autres actifs ne présentent pas d'indice de perte de valeur à la date de clôture et n'ont donc pas fait l'objet de test d'impairment.

ARCHOS

Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur pour des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise.

Les pertes de valeur et leurs reprises sont enregistrées au compte de résultat dans les produits et charges concernés.

2.7 – Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les rubriques comptables rattachées aux actifs financiers comprennent :

- les autres actifs financiers non courants,
- les clients et comptes rattachés,
- les autres créances courantes,
- les actifs financiers courants,
- la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés parmi les catégories suivantes :

- les prêts et créances
- les placements détenus jusqu'à leur échéance
- les actifs financiers disponibles à la vente
- les actifs valorisés à la juste valeur

Ces actifs figurent au bilan dans les actifs courants, sauf lorsque l'échéance est de plus de 12 mois.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, puis évalués :

- au coût amorti pour les « placements détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que pour les « prêts et créances »
- à la juste valeur pour les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat » et les « actifs financiers disponibles à la vente ».

Le coût amorti est la valeur d'acquisition de l'actif financier, minorée des coûts de transaction internes et externes y afférent et des remboursements de capital. Le coût amorti est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux d'intérêt contractuel recalculé en intégrant les coûts de transactions initiaux.

Pour les actifs évalués au coût amorti, un test de dépréciation est appliqué à chaque arrêté comptable.

Pour les actifs évalués à leur juste valeur :

- La juste valeur des titres cotés est fondée sur les cours de marché à la date de clôture. Dans le cas des titres non cotés, la juste valeur est calculée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendue. Si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, les titres non consolidés concernés sont évalués à leur coût d'acquisition diminué de toute dépréciation cumulée.
- La variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat pour les « actifs valorisés à la juste valeur » ; en capitaux propres pour les « actifs disponibles à la vente ».
- En cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre le montant recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

Les actifs financiers sont déconsolidés dès lors que les droits à flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et des contrôles.

ARCHOS

2.8 – Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous traitant. Il intègre aussi une quote-part de frais de développement, ainsi que d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.9 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

La dépréciation des créances clients est comptabilisée dans les frais administratifs et généraux.

2.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires et des valeurs mobilières de placements disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours boursiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

2.11 – Capital apporté

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lorsqu'une société du Groupe acquiert des actions Archos SA, soit directement soit dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un établissement financier, le prix payé, augmenté des coûts directs supplémentaires, est comptabilisé en titres d'auto-contrôle et déduit des fonds propres.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

Bons de souscription d'actions

ARCHOS

Des bons de souscription d'actions ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ils donnent le droit de souscrire à des actions Archos S.A. à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

Le prix d'émission de ces BSA correspondant à leur valeur de marché, aucun avantage accordé aux bénéficiaires n'est comptabilisé dans les comptes consolidés.

2.12 – Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les délais de paiement étant inférieurs à un an, une approximation acceptable est la valeur nominale.

2.13 – Passifs financiers non dérivés

Les emprunts apparaissent au bilan dans les passifs courants à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer le remboursement du montant pour une période d'au moins 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coûts d'émission déduits, et sont ultérieurement réévalués au coût amorti. Toute différence entre le montant initialement encaissé (coûts d'émission déduits) et le montant finalement remboursé est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction.

La juste valeur de la composante dette des obligations convertibles est évaluée initialement sur la base du taux du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Cette composante est comptabilisée en dettes financières à long terme au coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le montant résiduel (après déduction de la composante dette) représentant la valeur de l'option de conversion est comptabilisé en capitaux propres, net d'impôts.

2.14 – Instruments financiers dérivés

Le Groupe peut être amené à négocier des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change. La mise en place d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant toute sa durée.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 2.3 pour les couvertures de risque de change.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés ; cette valeur est confirmée par des cotations d'établissements financiers tiers.

2.15 – Avantages du personnel

ARCHOS

Les rémunérations, salaires, cotisations sociales, congés payés annuels et de maladie, primes et avantages non monétaires, sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés du Groupe ont rendu les services associés.

Les avantages à long terme, tels que les retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, donnent lieu à comptabilisation d'un passif ou d'un actif et à l'enregistrement des coûts associés.

(a) Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages accordés par le Groupe concernent principalement des régimes à prestations définies, régimes par lesquels le Groupe s'est engagé à payer les prestations convenues au personnel en activité et aux membres retraités. Ces régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle.

Conformément à la norme IAS19, les engagements de retraite ont été déterminés selon la méthode rétrospective. Le passif inscrit au bilan est basé sur l'évaluation tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations ainsi que de l'actualisation des dettes s'appuyant sur l'éloignement des engagements en question.

(b) Paiements fondés sur des actions

Des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont attribués par le Groupe à certains salariés. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, le Groupe a choisi de n'appliquer cette norme que pour les plans émis postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de ces plans est évaluée de façon définitive à la date d'attribution à l'aide d'un modèle de Black & Scholes.

La valeur des options est comptabilisée en charges de personnel. Elle est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits qui démarre à la date d'octroi et prend fin à la date d'acquisition définitive des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes Capital apporté et Primes d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.16 – Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé existe à la date de clôture et qu'il est probable ou certain qu'elle devrait être éteinte par une sortie de ressources futures dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions correspondent à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler les obligations existantes à la date de clôture.

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce.

ARCHOS

2.17 – Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net de toutes formes de remises et ristournes conformément au référentiel IFRS. La seule facilité de paiement que nous offrons à nos clients est de l'escompte pour paiement anticipé. Nous en tenons compte dans la détermination du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires associé à la vente de produits relatifs aux activités ordinaires est enregistré à la date à laquelle le Groupe :

- a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété des biens,
- n'est plus impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- s'attend à recevoir les avantages économiques liés à la transaction.

Le cas échéant, les accords avec certains clients mentionnant une clause de retour de marchandises ont été pris en compte par le biais d'une provision pour Avoirs à Etablir en fonction des ventes concernées.

2.18 – Soldes intermédiaires du compte de résultat

Le coût de revient des ventes comprend le coût d'acquisition des matières premières, les coûts de production ou de sous-traitance des produits manufacturés, ainsi que des frais généraux de production.

Le coût de revient des ventes intègre également la part directement attribuable des frais généraux dans la mesure où ils sont encourus pour amener les produits manufacturés à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais financiers ne sont pas inclus dans le coût de revient des ventes.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat, qui en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat courants du Groupe. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont intégralement détaillés en annexe.

2.19 – Impôts sur le résultat

La charge d'impôt du compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

La charge d'impôt sur le résultat est basée sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

ARCHOS

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôts différés reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs recouvrables et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés simultanément par la même autorité fiscale.

Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution des Frais de recherche et développement. Cette approche a été retenue pour donner une meilleure approche économique des frais de R&D.

2.20 – Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exception des actions ordinaires acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ayant un effet potentiellement dilutif (emprunt obligataire et stock-options)

2.21 – Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

L'incidence des variations des cours des devises s'entend de la variation des cours entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

La trésorerie comprend les disponibilités, les valeurs de placement et déduit des découverts bancaires.

NOTE 3 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers sont sous la responsabilité de la Direction financière du Groupe.

3.1 – Risque de liquidité

Situation d'endettement du Groupe

En milliers d'euros

Encours	31-déc-11	31-déc-10
	IFRS	IFRS
Dettes financières non courantes		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	1 391	672
Emprunt obligataire	0	5 000
Total dettes financières non courantes	1 391	5 672
Dettes financières courantes		
Autres dettes courantes (2)	950	1 932
Dettes courantes (Factor)	14 476	4 837
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	47	16 728
Total dettes financières courantes	15 474	23 498
Total dettes financières brutes	16 865	29 170
Valeurs mobilières de placement	0	-6 080
Disponibilités	-27 553	-18 180
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	-10 689	4 910

(1) Avances remboursables OSEO

(2) 2011 Financement OSEO sur CIR 2010. En 2010 : 499Keuros d'intérêts courus sur emprunts et 1432Keuros de dettes sur refinancement du CIR 2007

Au 31 décembre 2011, les dettes financières non courantes s'élèvent à 1.4 millions d'euros correspondant à des avances remboursables d'OSEO pour des programmes de Recherche et Développement.

Il est rappelé que l'emprunt obligataire contracté auprès d'Echostar fin 2008 a été remboursé par anticipation à l'issue de l'augmentation de capital de mai 2011.

Les dettes financières courantes s'élèvent à 15.5 millions d'euros dont 14.5 millions d'euros relatifs à l'avance reçue des sociétés d'affacturage à suite de la cession de factures. Les montants financés par des établissements de crédit en 2010 et les années précédentes ont tous fait l'objet d'un remboursement par l'administration fiscale.

Le montant inscrit au poste « Concours bancaires et autres dettes bancaires courants » en 2010 correspondait aux soldes créditeurs des comptes en euros ou en devise. Ce montant est à appréhender en intégrant les soldes débiteurs inscrits à l'actif du bilan en « Disponibilités » dans la mesure où il n'est pas effectué de compensation comptable sur les positions débitrices et créditrices au sein du même établissement sur des comptes dans des devises différentes.

Au 31/12/2011, Archos SA a mis en place une « Standby Letter of Credit » de 3 millions de dollars en faveur d'un de ses principaux fournisseurs.

Situation nette de trésorerie	31-déc-11	31-déc-10
	IFRS	IFRS
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	47	16 728
Total découverts bancaires	47	16 728
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	0	6 080
Disponibilités	27 553	18 180
Total disponibilités	27 553	24 260
Total Situation nette de trésorerie	27 506	7 532

Au 31 décembre 2011, la position nette de trésorerie du Groupe, hors dettes financières est de 27.5M€.

ARCHOS

Les échéances des dettes financières sont détaillées en note 16.

3.2 – Risque de change

Le risque de change résulte des transactions en devises dont les principaux flux concernent les achats de produits en USD, les ventes de produits en USD et les ventes de produits en GBP.

En milliers d'euros

Par origine	USD	GBP
Ventes réalisées	57 163	23 001
Achats réalisés	146 054	384

La Société a décidé de ne plus prendre de nouvelles couvertures en devise. Le dernier contrat de couverture qui avait été pris au cours du 1er semestre 2008 est arrivé à échéance à fin mai 2009 et il n'y a pas eu de nouveau contrat conclu depuis.

Risque de change sur transactions au 31 décembre 2011

Le tableau suivant présente les positions nettes de la Société dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2011 :

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	42 433	17 706	3 849
Passifs	19 822	390	411
Position nette avant gestion	22 611	17 316	3 438
Position nette instruments dérivés	0	0	0
Position nette après gestion	22 611	17 316	3 438

Ci-dessous le calcul du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1% de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées :

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	42 862	17 884	3 888
Passifs	20 023	394	415
Position nette avant gestion	22 839	17 490	3 472
Position nette instruments dérivés	0	0	0
Position nette après gestion	22 839	17 490	3 472

L'impact sur le compte de résultat d'une dépréciation uniforme de 1% de l'euro contre les devises serait de 438 milliers d'euros (impact sur la position nette après gestion).

ARCHOS

3.3 – Risque sur taux d'intérêt

Le Groupe n'est plus exposé au risque de taux sur les découverts bancaires dans la mesure où il n'y a plus de découverts à la clôture.

Le Groupe n'utilise aucun instrument pour couvrir le risque sur taux d'intérêt.

3.4 – Risque sur actions

Le Groupe ne détient aucun investissement en actions au 31 décembre 2011.

3.5 – Risque de crédit

Le profil des clients du Groupe se décompose en 2 catégories :

- les grands comptes internationaux bénéficiant d'une large assise financière, pour lesquels le risque crédit est faible,
- les distributeurs nationaux de taille plus modeste et des clients d'assise financière plus faible, pour lesquels le risque crédit existe. Pour ceux-là, le Groupe assure auprès d'un assureur crédit les créances détenues.

NOTE 4 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Activité

L'activité du Groupe a été marquée en 2011 par une très forte croissance (doublement du chiffre d'affaires). Cette croissance s'inscrit dans la poursuite de développement amorcé au quatrième trimestre 2010.

Augmentation de capital

Faisant usage des autorisations consenties dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010, le Conseil d'Administration a procédé à compter du 17 mars 2011 (date de la décision du Conseil d'Administration) à la mise en œuvre d'une opération d'augmentation de capital par appel public à l'épargne qui s'est clôturée le 17 mai 2011 par création de 4.680.118 actions nouvelles pour un montant brut total de fonds levés de 30.420.767 euros.

Remboursement de l'emprunt Echostar

Conformément à l'un des objectifs annoncés lors de l'augmentation de capital de mai 2011, une partie des fonds levés a été consacrée au remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès d'Echostar fin 2008. Ce remboursement a porté sur un montant de 5 millions d'euros et s'est accompagné du paiement des intérêts courus à date du remboursement et du versement d'une indemnité de remboursement anticipé de 0,1 million d'euros.

Développement Asie

Le développement de l'activité sur les tablettes d'entrée de gamme sous la marque ARNOVA et de celle de la vente de produits en marque blanche pour les enseignes de

ARCHOS

la grande distribution a été essentiellement réalisé au travers de ventes de produits à partir de Hong Kong et donc sur la zone ASIE.

Mandataires Sociaux

Le conseil d'administration du 17 mars 2011 a proposé le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thomas Abramovici.

Cette décision a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 17 juin 2011 dans sa cinquième résolution.

4.2 – Evénements postérieurs à la clôture

Le conseil d'administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5ème et 6ème résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

Le 14 mars 2012 Société Générale a souscrit pour 2.500.000 Bons d'Emission d'Action (BEA) pouvant faire l'objet de tirages à la seule initiative d'ARCHOS pendant une durée de 3 ans.

Cette ligne d'un montant maximum de 25 millions d'euros reste entièrement à la main d'ARCHOS et permet au Groupe de disposer des moyens qui seraient nécessaires à une forte progression de l'activité et notamment pour les périodes de haute saisonnalité.

En cas de tirage, ARCHOS procédera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice des BEA, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1 000 000 actions (soit 3,92% du capital).

Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché.

Il est précisé que Société Générale s'est engagée à s'abstenir de toute couverture directe ou indirecte au cours des périodes de référence, de toute pré-vente des actions souscrites et de toute intervention sur l'action ARCHOS au moment des tirages

ARCHOS

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

5.1 – Frais de développement

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS			31-déc-10 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Frais de développement	32 545	-29 282	3 263	29 660	-25 826	3 834
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	537			435		
Total	32 545	-29 282	3 263	29 660	-25 826	3 834

En milliers d'euros

Année de capitalisation	Frais de personnel	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortiss.	Total valeur nette
Frais capitalisés antérieurs à 2004	3 536	77	6 777	-6 777	0
Frais capitalisés en 2004	1 012	24	1 722	-1 722	0
Frais capitalisés en 2005	1 426	20	2 757	-2 756	0
Frais capitalisés en 2006	1 967	78	3 706	-3 706	0
Frais capitalisés en 2007	1 916	69	3 766	-3 766	0
Frais capitalisés en 2008	2 450	91	3 952	-3 951	0
Frais capitalisés en 2009	2 392	107	3 744	-3 743	0
Frais capitalisés en 2010	2 419	108	3 237	-2 574	662
Frais capitalisés en 2011	2 184	144	2 885	-286	2 599
Total	19 304	718	32 545	-29 282	3 263

La variation de la valeur brute représente les activations de l'année. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

5.2 – Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS			31-déc-10 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Brevets	645	-394	251	443	-295	148
Logiciels	920	-880	40	950	-931	19
Total	1 565	-1 274	292	1 393	-1 226	167

La variation de la valeur brute représente les acquisitions de l'année. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS			31-déc-10 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Installations techniques	3028	-2415	612	1 749	-1 420	329
Autres immob. corporelles	2181	-1889	292	2 176	-1 834	341
Total	5209	-4305	904	3 924	-3 254	670

Le montant des acquisitions sur l'exercice 2011 s'élève à 1.410 milliers d'euros et le montant des mises au rebut s'élève à 125.3 milliers d'euros.

ARCHOS

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés de dépôts et cautionnements se rapportant, pour l'essentiel, à des locations immobilières.

Les autres actifs non courants s'établissent à 2,45 millions d'euros et ont progressé du montant du CIR 2011.

NOTE 8 – STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS	31-déc-10 IFRS
Matières premières et composants	1 040	1 377
Travaux en cours	474	2 873
Produits finis(1)	38 290	20 573
Total Stock brut	39 804	24 823
Matières premières et composants	-1 017	-1 083
Travaux en cours	-474	-1 729
Produits finis	-4 027	-3 531
Total Provisions pour dépréciation des stocks	-5 518	-6 343
Total	34 285	18 480

Notes :

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

La variation des provisions pour dépréciations de stocks est la suivante :

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS	31-déc-10 IFRS
Au 1er janvier	-6343	-10 408
Ecart de conversion et autres	-71	-189
Dépréciations constatées	-5 550	-3 585
Reprise de provision pour dépréciations	6 446	7 839
Au 31 décembre	-5 518	-6 343

Depuis 2009, le Groupe a décidé de passer sur un modèle entièrement « clé en main » : les composants et en-cours ne pouvant plus être utilisés conformément à leur destination normale avaient été provisionnés sur la base de leur valeur de réalisation sur un marché de revente de composants. L'essentiel de ces stocks de matières, composants et produits semis finis ont été vendus ou détruits et les provisions afférentes ont été reprises. Ces ventes et mise au rebut n'ont pas eu un impact financier net significatif sur les comptes 2011.

NOTE 9 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS A LONG TERME

ARCHOS

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS	31-déc-10 IFRS
Autres actifs financiers non courants	67	113
Autres actifs non courants	2 450	1 333
Clients et comptes rattachés	50 998	27 534
Autres créances courantes	6 304	5 097
Prêts et créances	59 819	34 077
Actifs financiers courants	3	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 553	24 260
Actifs valorisés à la juste valeur	27 557	24 260

NOTE 10 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur comptable des créances commerciales est détaillée ci-dessous :

Description	31-déc-11 IFRS	31-déc-10 IFRS
Montant Clients bruts cédés et non cédés (1)	51 768	28 437
Pertes de valeur	-770	-903
Montant net	50 998	27 534

(1) Inclut les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

La forte progression du solde des créances entre fin 2010 et fin 2011 est liée directement à la très forte croissance du chiffre d'affaires sur le dernier trimestre 2011.

Echéancier des créances commerciales

En milliers d'euros

Description	+ 91 jours	61 - 90 jours	31 - 60 jours	Non échu et échus depuis moins de 30 jours	Solde
Créances	2 821	391	1 858	46 698	51 768
Pertes de valeurs	-770	0	0	0	-770
Total	2 051	391	1 858	46 698	50 998

Une provision pour avoir à émettre ainsi que pour RFA antérieures d'un montant total de 1938K€ couvre les créances échues à plus de 91 jours

Une provision de 1.938 milliers d'euros pour avoirs à émettre et RFA couvre les créances échues à plus de 91 jours.

La variation des pertes de valeur est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-11	31-déc-10 IFRS
Au 1er janvier	-903	-852
Ecart de conversion et autres	-69	-41
Dépréciations constatées	-79	-191
Reprise de provision pour dépréciations	280	182
Au 31 décembre	-770	-903

NOTE 11 - AUTRES CREANCES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-11	31-déc-10
	IFRS	IFRS
TVA à récupérer	176	1 421
Autres créances fiscales et sociales	53	1 557
Fournisseurs débiteurs	4 530	1 535
Charges constatées d'avance	405	577
Autres débiteurs	1 141	7
Montant net	6 304	5 097

Les Autres créances courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

Fournisseurs débiteurs : Ce poste contient des avances sur commandes faites aux fournisseurs pour un montant de 4 millions d'euros.

Autres débiteurs : Ce poste est essentiellement constitué de la créance de 1 million d'euros de subventions à recevoir.

Autres créances fiscales et sociales : en 2010, ce poste concernait une créance relative au crédit d'impôt Recherche de 2007 pour un montant de 1,4 millions d'euros. Ce montant a été remboursé par l'Etat à l'établissement de crédit qui l'avait financé. Les crédits d'impôt recherche de 2011 et 2010 sont classés en « autres actifs non courants » compte tenu de leur échéance.

NOTE 12 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Il n'y avait pas d'instruments financiers dérivés au 31/12/2011, comme au 31/12/2010.

NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES

En milliers d'euros

Description	31/12/2011		31/12/2010	
	Base	Impôt différé	Base	Impôt différé
Total Base des déficits reportables	83 735	27 912	86 018	28 644
Impôts différés non activé	-41 291	-13 764	-41 462	-13 756
Impôts différés Activés	42 444	14 148	44 556	14 888

Au 31 décembre 2011, les impôts différés actifs au bilan consolidé s'élèvent à 14.148 milliers d'euros. Ils correspondent à une partie des déficits fiscaux d'ARCHOS SA. Il n'y a pas de date d'expiration à leur utilisation.

Pour justifier le maintien de l'activation d'une partie des impôts différés au 31 décembre 2011, le Groupe s'appuie sur un plan à cinq ans qui doit permettre d'assurer l'absorption des déficits reportables. A fin 2011, les résultats sont en ligne avec le plan tel qu'il était arrêté en 2010 et ARCHOS a actualisé ce plan à fin 2011 sur le futur et reste confiant dans sa réalisation.

ARCHOS

Le plan repose notamment sur :

- Un bon accueil par le marché de la stratégie d'extension de la gamme
- La capacité d'innovation du Groupe qui se traduit par des produits apportant une réelle valeur ajoutée dans son segment
- La poursuite de ses efforts en recherche et développement

Selon le modèle et les hypothèses utilisées, une diminution de 5 points de la progression du chiffre d'affaires (élément principal du plan) n'entraînerait pas d'allongement de la durée de récupération des impôts différés activés.

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La valeur comptable de la trésorerie est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-11		31-déc-10	
	IFRS		IFRS	Taux
	Base		Base	
Dépôts bancaires à court terme	-		6 080	
Banques et liquidités	27 553	Eonia/Euribor	18 180	Eonia/Euribor
Total	27 553		24 260	

Les positions libellées en devises sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	31-déc-11		31-déc-10	
	IFRS		IFRS	
EUR	21 396		12 942	
USD	3 187		9 583	
Autres	2 970		1 734	
Total trésorerie	27 553		24 260	

NOTE 15 – CAPITAL APORTE

Le capital social est composé de 25.028.462 actions ordinaires de valeur nominale de 0.50 euros. L'action de préférence, créée le 7 avril 2005 au profit de la société EchoStar Communications Corporation, qui donnait un accès privilégié à des informations et une présence au Conseil d'Administration, a été convertie en action ordinaire le 21 mai 2010.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées et nominatives. Chaque action confère un droit de vote simple.

Sur décision prise par le Conseil d'administration du 13 décembre 2011, il a été procédé le 21 décembre 2011 à l'émission de 275.683 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA 2011») intégralement réservés à cinq cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri Crohas à hauteur de 227.273 BSA 2011. Cette opération

ARCHOS

intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

Les principales caractéristiques des BSA 2011 sont les suivantes :

Prix de Souscription : quatre-vingt-huit (88) centimes d'euros par BSA 2011, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA 2011 sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 20 décembre 2012 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA 2011 lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de six euros et quatre-vingt centimes (6,80) par BSA 2011.

Période d'Exercice : les BSA 2011 pourront être exercés à tout moment à compter du 21 décembre 2012 jusqu'au 21 juin 2013, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), de départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou de changement de contrôle. Les actions nouvelles provenant de l'exercice des BSA 2011, représenteront 1.1% du capital actuel d'ARCHOS, seront entièrement assimilées dès leur émission aux actions existantes de même catégorie et feront l'objet de demandes périodiques d'admission aux négociations sur Euronext Paris directement sur la même ligne que les actions existantes.

Les réserves consolidées se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Prime d'émission	110 743	76 792
Part de l'obligation convertible	-	5 962
Part des résultats accumulés	- 57 966	- 55 659
Autres	928	1 227
Total	53 705	28 324

Les écarts de conversion se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Dollar US	692	619
Livre sterling	-183	-260
Autres devises	132	206
Total	641	565

NOTE 16 – ENDETTEMENT

Confère note 3.1 de l'Annexe

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

ARCHOS

Echéancier des dettes financières en milliers d'euros

au 31/12/2011	< 1 mois	de 1 à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Autres dettes non courantes				1 391		1 391
Total Dettes financières non courantes	0	0	0	1 391	0	1 391
Autres dettes courantes (1)	950					950
Dettes courantes (Factor)		14 477				14 477
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants (4)	47					47
Total Dettes financières courantes	997	14 477	0	0	0	15 474

(1) 950Keuros : Financement court terme OSEO sur CIR 2010.

Compte tenu de la structure de son endettement, le Groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

NOTE 17 – PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

En milliers d'euros

Description	31-déc-11	Dotations	Reprises	31-déc-10
	IFRS	2011	2011	IFRS
Provisions pour indemnité de retraite	474	66		408
Autres avantages au personnel	74	74		
	548	140	0	408

Les engagements du Groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent des régimes à prestations définies : indemnités de cessation de service en France. Ces engagements sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés ou retraités basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Au 31 décembre 2011, le taux d'actualisation retenu est de 4.7% et le taux de réévaluation des salaires retenu est de 3%.

La charge enregistrée dans le résultat opérationnel au titre des plans d'avantages au personnel à prestations définies s'élève à 66 milliers d'euros.

Les règlements effectués au titre des cessations de service en France sont nuls sur 2011.

Les filiales du Groupe ne bénéficient à ce jour d'aucun complément de retraite ou de prise en charge de frais.

NOTE 18 – PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES NON COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-11	31-déc-10
	IFRS	IFRS
Provision pour garantie	613	456
Provision pour litiges	40	100
Autres provisions pour risques	0	0
Montant net	653	556

La « Provision pour garantie » sert à couvrir les charges futures relatives à la réparation de produits vendus devenus inopérant pendant la période de garantie offerte par Archos. Les « provisions pour litiges » couvrent des risques potentiels sur litiges

ARCHOS

prud'hommes en France. Deux litiges prud'homaux déclarés courant 2010 sont toujours en cours. Une reprise de 60 milliers d'euros a été faite sur l'exercice 2011, le salarié ayant été débouté de sa demande.

Les « Autres provisions pour risques » couvrent les éventuels litiges avec les organismes sociaux.

NOTE 19 – AUTRES PROVISIONS ET DETTES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS	31-déc-10 IFRS
Provision pour avoir à établir	9 816	7 149
Créditeur divers	3 072	2 528
Autres passifs financiers		
Dettes sociales	1 875	1 474
TVA	4 402	4 245
Autres dettes fiscales et taxes	3 479	1 346
IS à payer	452	104
Total	23 094	16 846

Les autres provisions et dettes courantes augmentent au cours de l'année 2011 :

Les provisions pour avoir à établir de 9.8 millions d'euros, regroupent des provisions impactant le chiffre d'affaires. Elles suivent l'évolution du chiffre d'affaires ce qui explique sa progression sur la période.

Les créiteurs divers regroupent essentiellement les clients créiteurs et les subventions accordées net de la quote part prise en résultat.

Dans le cadre des pôles de compétitivité créés sous l'égide des ministères de l'industrie et de la recherche, Archos participe à de nouveaux projets DYSE, Quattro et Smart 4G. Au titre de tous les projets auxquels Archos a participé, une enveloppe totale de 3.2 millions d'euros a été obtenue. 526 milliers d'euros ont été perçus en 2011 venant compléter les sommes reçues en 2010 pour 276 milliers d'euros. Il reste à recevoir 1.428 milliers d'euros de subvention, enregistrés en « Autres créances à court terme ». En 2011, 110 milliers d'euros ont été inscrits au compte de résultat contre 502 milliers d'euros en 2010 en fonction de la constatation des charges relatives aux travaux de recherche.

Les autres dettes fiscales et taxes regroupent les provisions sur redevances pour la copie privées. Cette provision évolue avec le chiffre d'affaires réalisé.

Les Autres provisions et dettes courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 décembre 2011

En milliers d'euros

Description	Europe et autres zones	Amérique	Asie	Total groupe
Ventes nettes	117 869	28 594	24 981	171 444
Actifs sectoriels	66 377	12 725	6 181	85 283

ARCHOS

Au 31 décembre 2010

En milliers d'euros

Description	Europe et autres zones	Amérique	Asie	Total groupe
Ventes nettes	60 694	18 187	4 417	83 298
Actifs sectoriels	32 652	12 111	1 251	46 014

Les actifs sectoriels retenus pour cette présentation sont composés des créances commerciales et des stocks. Nous n'avons pas inclus de ventes inter-secteurs car les ventes inter-secteurs ne concernent que des ventes intraGroupes et sont donc éliminées.

NOTE 21 – CHARGES PAR NATURE

Les charges récurrentes suivantes sont imputées dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction :

En milliers d'euros

Description	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
	IFRS	IFRS
Prix de revient des produits vendus	130 315	57 901
Frais de personnel (voir note 22)	11 115	9 878
Transports de produits	8 194	4 961
Charges d'amortissements et de provisions hors stock	4 658	4 037
Autres charges	8 532	6 296
Total des charges par nature	162 814	83 073

NOTE 22 – EFFECTIFS

Localisation	31-déc-11	31-déc-10
Archos SA	106	99
Archos Inc	11	9
Archos UK	12	10
Archos Germany	23	15
Archos Appslib	0	12
Archos AG	0	0
Archos Italia	0	0
Archos China	46	39
Archos Espagne	1	0
Total	199	184

ARCHOS

En milliers d'euros

Description	31-déc-11	31-déc-10
	IFRS	IFRS
Salaires et rémunérations	7 988	7 242
Charges sociales	2 991	2 591
Coût des régimes à prestations définies	140	33
Plans d'options sur actions	70	11
Total	11 189	9 878

Les frais de personnel sont imputés dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

Stock-options

Conformément aux dispositions transitoires, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière rétrospective la norme IFRS2. Etaient concernées les options attribuées avant le 7/11/2002 ou après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas acquises au 1^{er} janvier 2005.

La Norme n'est ainsi appliquée qu'aux plans 9, 10 et 11, les précédents plans n'étant pas concernés car soit attribués avant le 7/11/2002 soit acquis antérieurement au 1/1/2005, ou encore devenus caducs.

Plan	Date d'octroi	Volatilité attendue	Taux sans risque	Dividende attendu	Cours	Prix exercice
9	06/11/07	73,40%	4,26%	0	20,20 €	19,78 €
10	23/12/09	70,00%	3,48%	0	2,95 €	3,40 €
11	13/12/11	67,00%	2,00%	0	6,70 €	5,04 €

La valorisation de la juste valeur des options attribuées nécessitent de déterminer les hypothèses suivantes :

- la volatilité attendue du sous-jacent,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option,
- les taux de sortie attendus qui impliquent ou entraînent un exercice anticipé des options (décès, démission, licenciement, départ à la retraite).

Conformément à la norme IFRS 2, la valorisation a été réalisée à la date d'octroi des options, date à laquelle l'employeur et le salarié bénéficiaire ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord. Les salariés bénéficiaires étant informés dans le mois qui suit la tenue du Conseil, il a été retenu une date d'attribution correspondant au dernier jour ouvré du mois suivant la date du Conseil.

	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11
Date d'octroi par le Conseil	06/11/07	23/12/09	13/12/11
Point de départ d'exercice	06/11/09	23/12/09	31/03/13
Fin d'indisponibilité des options exercées	06/11/11	23/12/13	13/12/16
Date d'expiration	05/11/17	22/12/19	13/12/21
Nbre initial d'options attribuées	192 500	136 304	315 000
Prix de souscription	19,78 €	3,40 €	5,04 €

La valorisation prend en compte une hypothèse d'exercice anticipé avant démission sur la base d'un taux annuel de sortie de 6,5% pour le plan 9, plan 10 et 11.

ARCHOS

Plan	Nbre options	Juste valeur	Charge de rémunération totale à la date d'octroi
9	192 500	12,17	2 342 725
10	136 304	1,67	227 628
11	315 000	3,15	992 250
Total	643 804		3 562 603

La charge comptabilisée en 2011 au titre de la rémunération des stock-options s'élève à 63.5 milliers d'euros.

En 2007, 1.937 options du plan n°1, qui n'a pas fait l'objet de comptabilisation, ont été exercées. En 2008, aucune option n'a été exercée. En 2009, 4.000 options du plan n°6 ont été exercées. Comme en 2010, en 2011 aucune option n'a été exercée.

NOTE 23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros

Description	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
	IFRS	IFRS
Produits non récurrents	0	0
Charges non récurrentes	0	-372
Total	0	-372

Les ventes et mises au rebut réalisées au cours de l'exercice 2011 des stocks provisionnés en 2009 au titre du changement d'activité n'ont pas eu un impact significatif sur les comptes.

NOTE 24 – RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros

Description	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
	IFRS	IFRS
Gain de change	4050	3 330
Gains de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur		
Autres produits financiers	81	15
Produits financiers	4 131	3 345
Perte de change	3680	3 707
Pertes de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur		
Charges d'intérêts	726	1 549
Autres charges financières	295	
Charges financières	4 700	5 256
Total	-570	-1 911

NOTE 25 – CHARGE D'IMPOT

ARCHOS

La ventilation de la charge d'impôt entre impôt courant et impôt différé est la suivante :

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2011 IFRS	Du 1er janvier au 31 décembre IFRS
Impôts courants	-1 661	-250
Impôts différés	-740	0
Total	-2 401	-250

Les impôts courants intègrent les charges de CVAE, les charges d'impôts sur les filiales bénéficiaires et l'impôt calculé sur les frais d'augmentation de capital imputés sur les capitaux propres. La charge d'impôts différés de la période correspond à la consommation des déficits reportable constatée dans la détermination du résultat fiscal de la maison mère.

Le rapprochement de la charge d'impôt avec l'impôt théorique (sur la base du taux effectif d'imposition d'Archos SA en 2011) peut s'analyser comme suit, en valeur absolue et en % de taux d'imposition :

Description	Charge d'impôt en milliers d'euros	Taux d'imposition en %
Résultat avant Impôt	8 061	
Charge fiscale théorique	-2 684	33,3%
Crédit impôt recherche	328	4,1%
Imposition forfaitaire	-302	-3,8%
Impact écart taux impôt filiales étrangères	268	3,3%
Autres	-10	-0,1%
Charge fiscale réelle	-2 401	29,8%

NOTE 26 – RESULTAT PAR ACTION

L'Assemblée générale extraordinaire du 13 août 2001 a autorisé l'attribution de 205.184 options de souscription d'actions. Par la mise en place de six plans successifs d'attribution d'options, le Conseil d'administration a utilisé l'intégralité de cette autorisation. Ces plans ayant fixé, pour la levée des options attribuées, des conditions d'objectifs à remplir, certaines options sont devenues caduques, par suite de la non-réalisation des objectifs fixés. Ainsi le nombre d'actions attribuées restant exerçables est de 62.815, tenant compte des démissions intervenues et des options exercées.

Par ailleurs, l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2004 a autorisé l'émission de 310.256 nouvelles options et l'Assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2007 a autorisé l'émission de 268.105 nouvelles options. Le Conseil d'administration du 22 janvier 2007 a attribué 131.000 options par la mise en place d'un 8^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a attribué 192.500 options par la mise en place d'un 9^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'administration du 23 décembre 2009 a attribué 136.304 options par la mise en place d'un 10^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs.

ARCHOS

En date du 7 avril 2005, le Groupe avait émis 2.212.158 obligations convertibles en action au profit de la société EchoStar.

Les 553 040 obligations qui restaient à convertir en actions ont été exercées en décembre 2010. Il n'existe plus d'obligations convertibles en action à la clôture.

En date du 4 mai 2010, le Groupe a émis 1.780.000 nouvelles actions suite à l'augmentation de capital.

Au cours du premier semestre 2011, le second emprunt Echostar d'un montant de 5 millions d'euros ainsi que ces intérêts, payables en action, ont été remboursé en numéraire.

Détail du calcul du nombre moyen pondéré d'action en circulation :

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation							
Période		Date mvt	Mvt sur nb actions	jours	Variation	Solde	Moyenne mensuelle pondérée
janv-11	Remuneration intérêt d'emprunt Echostar	03-janv-11		31	124 688	20 348 344	1 720 768
févr-11				28	0	20 348 344	1 556 704
mars-11				31	0	20 348 344	1 723 494
avr-11				30	0	20 348 344	1 667 897
mai-11	Augmentation de capital	17-mai-11		31	4 680 118	25 028 462	2 017 599
juin-11				30	0	25 028 462	2 051 513
juil-11				31	0	25 028 462	2 119 897
août-11				31	0	25 028 462	2 119 897
sept-11				30	0	25 028 462	2 051 513
oct-11				31	0	25 028 462	2 119 897
nov-11				30	0	25 028 462	2 051 513
déc-11				31	0	25 028 462	2 119 897
Total				365	4 804 806		23 320 590

Détail du résultat net par action et du résultat net dilué par action :

	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011	Du 1er Janvier au 31 décembre 2010
Résultat Net par action en euros	0,24	-0,12
Nombre d'actions retenu	23 320 590	19 035 001
Résultat Net dilué par action en euros	0,24	-0,12
Nombre d'actions retenu	23 708 085	19 035 001

Au 31 décembre 2011, seuls les levées de stock-options et les bons de souscription d'action sont susceptibles d'entraîner un effet dilutif du résultat net. L'effet dilutif potentiel calculé est de 387.495 actions complémentaires.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS

ARCHOS

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Caution de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties donnés				
Crédits documentaires	2 310			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Autres engagements donnés				
Crédit-bail	1			1
TOTAL	2 311	0	0	1

Courant 2011, Archos a renouvelé et augmenté son engagement auprès d'un fournisseur chinois. Les lettres de crédit Stand By de 800 et 700 milliers de dollars échues en 2011, ont été remplacées par une lettre de crédit Stand By de 3.000 milliers de dollars à échéance du premier trimestre 2012.

Il n'y a pas d'engagements reçus à la clôture.

27.1– Engagement locatif

Le Groupe ne dispose pas de contrats de location-financement.

Les charges au titre des contrats de location simple s'élèvent au 31 décembre 2011 à 599 milliers d'euros.

Les loyers futurs minimaux payables au titre de contrats de location simple non résiliables (non actualisés) sont les suivants

En milliers d'euros

Description	31-déc-11 IFRS
Moins d'un an	553
Plus d'un an et moins de 5 ans	355
Plus de 5 ans	0
Total	907

NOTE 28 – LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires en germe ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

ARCHOS

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, la Société considère que ces litiges doivent être comptabilisés en passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

- **PACid**

La société américaine PACid Group PLC a assigné le 02 août 2010 la filiale américaine du Groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour une violation de brevets portant sur des technologies embarquées sur les microprocesseurs gérant les fonctions Wifi. Ce litige a été soldé fin août 2011. Il n'y a pas eu de conséquences financières significatives pour la société.

- **Hopewell**

La société américaine Hopewell Culture & Design a assigné le 08 août 2011 la filiale américaine du Groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour une violation de brevets. ARCHOS a réfuté les allégations de violation et négocié un retrait de l'assignation. Il n'y a pas eu de conséquences financières significatives pour la société.

NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Dans le cadre de ses opérations, Archos n'a effectué aucune transaction ni opération commerciale avec des actionnaires à l'exception de la SCI des vigneron.

ARCHOS a signé un contrat de bail avec la SCI des vigneron concernant la location des locaux faisant office de siège social d'Archos. Mme Isabelle Crohas est gérante de la SCI les vigneron. Le contrat de bail a été signé le 22 Janvier 1999. Il a été renouvelé le 8 avril 2009 conformément aux dispositions légales encadrant le régime des conventions réglementées. Le contrat de bail prévoit que la Société s'engage à verser un loyer annuel hors charge d'un montant de 139.162 €. Il n'y a pas eu de garanties données ni reçues. Par ailleurs, le conseil d'Administration du 14 décembre 2010 a approuvé une révision du loyer annuel à 257.570 € (local archives inclus) à partir du 1^{er} février 2011. Cette hausse fait suite à l'application de l'indice constaté dans la zone de Massy-Palaiseau. Les hausses d'indices n'avaient pas été répercutées sur le loyer depuis l'origine. La révision de loyer a été réalisée sur la base d'une étude du marché locatif local et a été fixée sur un niveau en phase avec le marché en 2010.

Les transactions avec la SCI des vigneron se font aux conditions de marché et sont cependant soumises à approbation par l'Assemblée générale annuelle, selon le régime des conventions réglementées. Les actionnaires intéressés ne prennent pas part au vote.

NOTE 30 – REMUNERATIONS ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations, engagements de retraites et avances et crédits consentis aux membres des organes d'administration à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées se décompose comme suit :

ARCHOS

En milliers d'euros

Description	Archos SA	Archos Inc (*)	Total
Rémunérations et assimilés	200	0	200
Engagements de retraite	0	0	0
Avances	0	0	0
Total	200	0	200

(*) Montants en dollars US convertis en euros au taux moyen de l'exercice

NOTE 31 – CATEGORISATION ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2010	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs non courants			2 517			2 517	2 517
Clients			50 998			50 998	50 998
Autres créances courantes			6 304			6 304	6 304
Actifs financiers courants						0	0
Placements à court terme						0	0
Trésorerie	27 553					27 553	27 553
Total actifs financiers	27 553	0	59 819	0	0	87 372	87 372
Autres dettes financières non courantes				1 391		1 391	1 391
Autres dettes financières à court terme	15 474					15 474	15 474
Dettes fournisseurs				27 230		27 230	27 230
Autres dettes courantes				23 094		23 094	23 094
Total passifs financiers	15 474	0	0	51 715	0	67 189	67 189

NOTE 32 – RISQUE PAYS

Néant.

ARCHOS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 NEUILLY SUR SEINE cedex

FB AUDIT ET ASSOCIES
1, rue de Stockholm
75008 Paris

Aux Actionnaires
ARCHOS SA
12 rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits, tel que décrit en note 1.2 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites

ARCHOS

dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Comme indiqué dans la note 1.4 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des stocks qui présentent un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues par la direction de la société pour évaluer ces risques et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces titres. Nos travaux ont consisté à examiner les éléments prévisionnels utilisés par la direction pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de votes) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 19 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB Audit & Associés

Pierre Marty

Frédéric Bitbol

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos au 31 décembre 2011

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2011

Bilan Actif en milliers d'euros

	Au Durée	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	
ACTIF	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	36 400	32 131	4 269	3 987
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement	34 419	30 944	3 476	3 399
Concessions, brevets & droits simil.	1 443	1 188	256	153
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	537		537	435
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 669	3 842	827	601
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outil. Industriels	3 028	2 415	612	329
Autres immob. corporelles	1 642	1 427	215	272
Immob. Corporelles en cours			0	0
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	891	241	650	694
Participations	852	241	611	608
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	39		39	85
TOTAL (I)	41 960	36 214	5 746	5 281
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	27 787	4 569	23 218	12 991
Matières premières et autres approvision.	1 040	1 017	22	294
En cours de production de biens	474	474	0	1 144
En cours production de services				
Produits intermédiaires et finis	26 273	3 077	23 196	11 553
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	4 032		4 032	1 132
Créances exploitation (3)	67 285	103	67 182	37 444
Clients et comptes rattachés	62 975	103	62 871	34 094
Autres créances	4 310		4 310	3 350
Capital souscrit -appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	0		0	6 080
dont actions propres				
Disponibilités	23 879		23 879	17 757
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance (3)	247		247	412
TOTAL (II)	123 229	4 673	118 557	75 817
Charges à répartir sur plusieurs ex. (III)	0		0	58
Primes de rembour. Des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	1 365		1 365	1 052
TOTAL GENERAL (I-V)	166 555	40 887	125 668	82 208
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			0	46
(3) dont à plus d'un an			2 416	1 333

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2011

Bilan Passif en milliers d'euros

	Au Durée	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
PASSIF		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (Dont versé : 10 112)		12 514	10 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport		110 296	82 754
Ecarts de réévaluation			
Réserves		993	993
Réserve légale		137	137
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		856	856
Report à nouveau		-71 846	-70 929
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)		4 919	-917
Subventions d'investissement		1 428	313
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		58 305	22 326
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées		1 391	672
TOTAL (II)		1 391	672
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		3 493	3 844
Provisions pour charges		474	408
TOTAL (III)		3 967	4 252
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles		0	5 500
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (2)		47	16 728
Emprunts et dettes financières divers (3)		950	1 432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		427	1 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 504	14 259
Dettes fiscales et sociales		8 296	5 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		24 801	10 083
COMPTES REGULARISATION PASSIF			
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL (IV)		60 026	54 421
Ecarts de conversion passif		1 979	537
TOTAL GENERAL (I-V)		125 668	82 208
(1) dont à plus d'un an		2 341	5 000
(1) dont à moins d'un an		57 258	48 212
(2) dont concours bancaires courants, soldes créditeurs banque		47	16 728
(3) dont emprunts participatifs			

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2011

Compte de résultat en milliers d'euros

	Au Durée		31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises			0	0
Production vendue (biens)	46 802	119 962	166 764	87 052
Production vendue (services)	215	89	305	454
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	47 017	120 052	167 069	87 506
Production stockée			9 668	6 756
Production immobilisée			3 635	3 237
Subventions d'exploitation			1	5
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges (9)			5 701	5 959
Autres produits (1) (11)			128	83
TOTAL (2)		(I)	186 201	103 546
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			0	0
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			138 621	65 308
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)			338	3 921
Autres achats et charges externes (3) (6bis)			21 786	18 109
Impôts, taxes et versements assimilés			2 295	2 096
Salaires et traitements			5 215	4 833
Charges sociales (10)			2 470	2 214
Dotations aux amortissements s/immobilisations			4 730	4 030
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant			4 004	3 467
Dotations aux provisions pour risques et charges			679	73
Autres charges (12)			310	194
TOTAL (4)		(II)	180 447	104 245
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		(I-II)	5 754	-699
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué, perte transférée		(III)		
Perte supportée, bénéfice transféré		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (5)			33	0
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			0	0
Reprises s/provisions et transferts de charges			673	1 383
Différences positives de change			2 706	3 241
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement			56	15
TOTAL		(V)	3 469	4 639
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			215	546
Intérêts et charges assimilées (6)			1 554	2 003
Différences négatives de change			3 464	3 759
Charges nettes s/cessions valeurs mob.placement				
TOTAL		(VI)	5 234	6 308
2 - RESULTAT FINANCIER		(V-VI)	-1 765	-1 668
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I+II+III-IV+V-VI)	3 989	-2 368

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2011

Compte de résultat en milliers d'euros (suite)

	Au Durée	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations de capital		110	516
Reprises s/provisions et transferts de charges		0	0
TOTAL (VII)		110	516
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion (6bis)		9	377
Sur opérations de capital		1	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
TOTAL (VIII)		9	377
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		101	138
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-830	-1 313

PRODUITS	(I+III+V+VII)	189 888	108 701
CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	184 969	109 618

5 - BENEFICE ou PERTE (Produits - Charges)	4 919	-917
---	--------------	-------------

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) Dont produits de locations immobilières produits afférents à des exercices antérieurs			
(3) Dont crédit-bail mobilier crédit-bail immobilier		1	1
(4) Dont charges d'exploitation afférentes aux exercices antérieurs			
(5) Dont produits concernant des entreprises liées			
(6) Dont intérêts concernant des entreprises liées			
(6bis) Dont dons faits aux O.I.G. (art.238bis du C.G.I.)			
(9) Dont transfert de charges		108	76
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant			
(11) Dont redevances pour concess.brevets, licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concess.brevets, licences (charges)		63	24

ARCHOS

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société Archos SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment B. Elle est la société mère du Groupe Archos. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2011, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 13 mars 2012.

Les états financiers deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue fin Mai ou début Juin 2012.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de commerce – articles 8,9 et 11

Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3

1.1 - Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indication contraire spécifique, les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros

Seules sont exprimées les informations significatives.

1.2 – Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction de la Société revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié au contexte économique de crise actuel et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les éléments suivants :

Provisions pour garantie

Cette provision couvre les charges futures qui seront potentiellement supportées au titre de la réparation des produits défectueux pendant leur période de garantie. Cette

ARCHOS

provision est établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de l'année, projetées sur les 6 mois à venir. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse des taux de retour constatés sur l'année.

Evaluation des titres de participation

Le coût d'acquisition des titres de participation est comparé en fin d'année à la valeur d'utilité, se définissant sur la base d'éléments prévisionnels comme les perspectives de rentabilité, de réalisation et de conjonctures économiques. Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Avantages au personnel

Le Groupe se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

1.3 - Immobilisations

La société applique les nouvelles règles comptables relatives aux actifs en se conformant aux règlements CRC n°2004-06 et n°2002-10.

La valeur d'entrée des immobilisations est évaluée sur la base des coûts historiques (prix d'acquisition hors frais financiers).

Les frais de développement comptabilisés sont engagés en fonction de clients potentiels, sans contrepartie spécifique. Ils sont déterminés en fonction des temps réels passés par les ingénieurs du bureau d'étude, ainsi que les frais divers s'y rattachant. Ces frais de développement sont déterminés projet par projet.

Ils sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période de 18 mois de façon linéaire.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des actifs sous-jacents.

ARCHOS

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une dépréciation de ces actifs.

1.4 - Stocks

Les matières premières et les composants sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des achats de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de livraison.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main-d'œuvre directe ainsi que les autres coûts directement liés aux unités produites, les frais généraux de production et les frais de R&D.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée sur les stocks présentant un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Ainsi les stocks à faible rotation ou présentant un risque de non utilisation future, évaluée par revue des articles, sont dépréciés.

1.5 – Clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses cédées aux sociétés d'affacturage ne sont pas comptabilisées dans le poste Clients et comptes rattachés mais sont reclassées en Autres créances.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

1.6 - Créances et dettes libellées en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

La provision pour perte de change latente est constituée à hauteur du risque non couvert, à savoir la différence entre les pertes et les gains de change latents, en US dollars.

ARCHOS

Les instruments de change dont le caractère de couverture ne peut être démontré constituent un engagement et figurent donc en hors-bilan en annexe. A la clôture de l'exercice, l'instrument de change est évalué à la valeur de marché. Si celle-ci fait apparaître une perte probable sur l'opération, une provision pour risques est constituée pour le montant net des moins-values latentes.

1.7 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. En cas de cession, le prix de revient est établi selon la méthode premier entré – premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice la valeur historique est comparée avec la valeur de marché. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est constatée.

Les montants pris en compte dans le poste Disponibilités correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

1.8 - Provision pour risques et charges

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Une provision pour risques est constituée pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce. Cette provision garantie couvre l'ensemble des clients de la société, à savoir les clients européens, asiatiques et inclus la filiale américaine et chinoise.

La provision pour indemnités de départ en retraite est déterminée, selon la méthode rétrospective, sur la base d'évaluations tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations ainsi que de l'actualisation des dettes s'appuyant sur l'éloignement des engagements en question.

Les provisions pour litiges avec les tiers sont calculées selon la quote-part correspondant au risque de perte estimé.

Le cas échéant, la situation nette négative des filiales est analysée au regard des flux futurs de trésorerie estimés. Dans l'hypothèse où ces flux ne permettent pas d'envisager une reconstitution de la situation nette à un niveau positif dans un délai raisonnable, une provision pour risque et charges est enregistrée pour la différence entre ces flux futurs et la situation nette négative constatée.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2011

Augmentation de capital

ARCHOS

Faisant usage des autorisations consenties dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010, le Conseil d'Administration a procédé à compter du 17 mars 2011 (date de la décision du Conseil d'Administration) à la mise en œuvre d'une opération d'augmentation de capital par appel public à l'épargne qui s'est clôturée le 17 mai 2011 par la création de 4.680.118 actions nouvelles pour un montant brut total de fonds levés de 30.420.767 euros.

Remboursement de l'emprunt Echostar

Conformément à l'un des objectifs annoncés lors de l'augmentation de capital de mai 2011, une partie des fonds levés a été consacrée au remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès d'Echostar fin 2008. Ce remboursement a porté sur un montant de 5 millions d'euros et s'est accompagné du paiement des intérêts courus à date du remboursement et du versement d'une indemnité de remboursement anticipé de 0,1 M€.

Développement Asie

Le développement de l'activité sur les tablettes d'entrée de gamme sous la marque ARNOVA et de celle de la vente de produits en marque blanche pour les enseignes de la grande distribution a été essentiellement réalisé au travers de ventes de produits à partir de Hong Kong et donc sur la zone ASIE.

2.2 – Evénements postérieurs à la clôture

Le conseil d'administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5ème et 6ème résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

Le 14 mars 2012 Société Générale a souscrit pour 2.500.000 Bons d'Emission d'Action (BEA) pouvant faire l'objet de tirages à la seule initiative d'ARCHOS pendant une durée de 3 ans.

Cette ligne d'un montant maximum de 25 millions d'euros reste entièrement à la main d'ARCHOS et permet au Groupe de disposer des moyens qui seraient nécessaires à une forte progression de l'activité et notamment pour les périodes de haute saisonnalité.

En cas de tirage, ARCHOS procédera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice des BEA, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1 000 000 actions (soit 3,92% du capital).

Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché.

Il est précisé que Société Générale s'est engagée à s'abstenir de toute couverture directe ou indirecte au cours des périodes de référence, de toute pré-vente des actions souscrites et de toute intervention sur l'action ARCHOS au moment des tirages

NOTE 3 : NOTES SUR LES ELEMENTS FINANCIERS

3.1 - Immobilisations

		Au	31/12/2011		
CADRE A		Val.brute des immo.au début	Augmentations Réévaluation	Acquis.créat.	
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	TOTAL I	30 887		3 533	
<i>Autres postes immob. Incorporelles</i>	TOTAL II	1 688		3 826	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 749		1 279	
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		851			
Matériel de transport		59			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		771		61	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		0			
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	3 431		1 340	
Participations évalués par mise en équivalence					
Autres participations		859		3	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		85			
Immobilisations financières	TOTAL IV	944		3	
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	36 949		8 702	
CADRE B		Diminutions Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv.	Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.lég. V.O.Immo. en fin d'exer.
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	TOTAL I			34 419	
<i>Aut.postes immo. Incorp.</i>	TOTAL II	3 533		1 981	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations tech.matér.et outil.indus.				3 028	
Instal.gén.agenc.et aménag. divers			2	850	
Matériel de transport				59	
Matériel de bureau et informat.mobilier			100	733	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				0	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	0	102	4 669	
Participations éval.par mise en équiv.					
Autres participations			10	852	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			46	39	
Immobilisations financières	TOTAL IV		56	891	
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	3 533	158	41 960	

Le poste Immobilisations incorporelles en cours se compose des frais de développement.

Amortissements

		Au		31/12/2011	
CADRE A : Situations et mouvements de l'exercice		Montant déb.	Augmentat.	Diminutions	Montant fin
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		d'exercice	Dotat.exer.	Repris.exer	d'exercice
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	TOTAL I	27 488	3 456		30 944
<i>Autres postes immob. Incorporelles</i>	TOTAL II	1 100	102	15	1 188
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 420	995		2 415
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		654	68	1	721
Matériel de transport		36	7		43
Matériel de bureau et informatique, mobilier		720	43	100	663
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	2 830	1 113	101	3 842
TOTAL GENERAL (I+II+III)		31 417	4 671	115	35 973
CADRE B : Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Linéaires	Dégressifs	Except.	Dotations	Reprises
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	3 456				
<i>Aut.postes immo. Incorp.</i>	102				
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations techniques, mat. et outillage indus.		995			
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.gén.agenc.et aménag. divers		68			
Matériel de transport		7			
Matériel de bureau et informat.mobilier		43			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	1 113	0		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		4 671	0		

ARCHOS

Les frais de recherche et de développement, incluant les immobilisations en cours, au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortiss.	Total valeur nette
Frais capitalisés antérieurs à 2004	3 836	2 924	869	81	7 710	-7 710	0
Frais capitalisés en 2004	1 209	698	464	28	2 399	-2 398	0
Frais capitalisés en 2005	1 440	650	697	21	2 808	-2 808	0
Frais capitalisés en 2006	1 968	820	841	78	3 706	-3 706	0
Frais capitalisés en 2007	1 916	1 036	745	69	3 766	-3 766	0
Frais capitalisés en 2008	2 450	1 152	259	91	3 952	-3 952	0
Frais capitalisés en 2009	2 392	915	329	107	3 744	-3 744	0
Frais capitalisés en 2010	2 419	638	71	108	3 237	-2 575	662
Frais capitalisés en 2011	2 753	543	126	213	3 635	-284	3 351
Total	20 384	9 377	4 400	795	34 956	-30 944	4 013

Le montant des dépenses engagées par Archos au titre des frais de recherche et développement sur l'exercice 2011 s'élève à 4.933 milliers d'euros. Les frais de développement capitalisés atteignent 3.635 milliers d'euros, soit 74 % des dépenses. Les amortissements s'élèvent à 3.456 milliers d'euros.

Les Autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements.

3.2 - Stocks

Variation détaillée des stocks et des en-cours

Description	Au		31/12/2011	
	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	VARIATIONS DES STOCKS Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	1 040	1 377		338
Autres approvisionnements				
SOUS-TOTAL I	1 040	1 377	0	338
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	26 273	14 207	12 066	
SOUS-TOTAL II	26 273	14 207	12 066	0
Production en cours				
Produits	474	2 873		2 398
Etudes				
Prestations de services				
SOUS-TOTAL III	474	2 873	0	2 398
TOTAL I+II+III	27 787	18 457	12 066	2 736
Production stockée (ou déstockage de production) II + III				-9 668

Les provisions pour dépréciation de stock s'élèvent à 4.569 milliers d'euros.

Les provisions pour dépréciation des matières et en-cours correspondent à des composants et des encours à faible rotation ou présentant un risque de non utilisation future.

Les stocks de produits finis et d'en-cours sont, le cas échéant, dépréciés afin de ramener le prix de revient comptabilisé à la valeur marchande à la date de clôture.

3.3 – Clients et comptes rattachés

La société gère toujours 2 contrats d'affacturage. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats sont comptabilisées en Autres créances.

Dans un souci de prudence, les provisions pour dépréciation des créances clients pour 103 milliers d'euros ont été pratiquées à 100% du montant hors taxes des créances, pour la partie non assurée.

3.4 - Autres créances

Le montant des autres créances s'élève au 31 décembre 2011 à 4.310 milliers d'euros et se compose principalement des éléments suivants :

- La TVA déductible s'élève à 94 milliers d'euros.
- Les créances d'impôts pour 2.416 milliers d'euros (dont 1.333 au titre du CIR de 2010 et 1.710 milliers au titre du CIR de 2011).

3.5 - Capitaux propres

Composition du capital social au 31/12/2011

Composition du capital social

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-12]

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Crés pendant l'exercice	Remboursés ou convertis pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions ordinaires	0,50 €	20 223 656	4 804 806		25 028 462
Action de préférence	0,50 €	0			0
Total		20 223 656	4 804 806	0	25 028 462

Sur l'exercice 2011, le capital social a été augmenté de 2.402.403 euros.

Au 31 décembre 2011, le montant du capital social est de 12.514.231 €.

Variation des capitaux propres sur l'exercice

En milliers d'euros

	Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008	4 468	61 651	-49 119	0	1 145	18 146
Opérations sur capital	4 409	13 676		0	0	18 085
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-20 818			-20 818
Subventions d'investissement					-329	-329
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	8 877	75 327	-69 936	0	816	15 084
Opérations sur capital	1 235	7 426		0	0	8 661
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-917			-917
Subventions d'investissement					-503	-503
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	10 112	82 754	-70 853	0	313	22 326
Opérations sur capital	2 402	27 542		0	0	29 945
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			4 919			4 919
Subventions d'investissement					1 115	1 115
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	12 514	110 296	-65 934	0	1 428	58 305

Capital potentiel

Le tableau ci-après expose les plans de stock-options en cours et leur impact potentiel sur le nombre de titres composant le capital de la société :

	date conseil	prix émission	Attribution	exercées	perdues	Solde	point départ	date expiration
Plan n° 1	31/07/2002	8,50	14 700	4 692	1 350	8 658	31/07/2003	30/07/2012
Plan n° 2	31/07/2002	8,50	25 300		25 300	-	31/07/2003	30/07/2012
Plan n° 3	31/07/2002	8,50	870		870	-	31/07/2003	30/07/2012
Plan n° 4	03/07/2003	3,40	88 000		88 000	-	03/07/2005	02/07/2013
Plan n° 5	03/07/2003	3,40	66 000		13 000	53 000	03/07/2005	02/07/2013
Plan n° 6	21/09/2004	1,28	10 314	4 000	5 157	1 157	21/09/2006	20/09/2014
AGE du 13/08/2001			205 184	8 692	133 677	62 815		
	date conseil	prix émission	Attribution	exercées	perdues	Solde	point départ	date expiration
Plan n° 7	01/06/2006	38,42	111 000		111 000	-	01/06/2010	31/05/2016
Plan n° 8	22/01/2007	27,78	131 000		131 000	-	22/01/2011	21/01/2017
Plan n° 9	06/11/2007	19,78	192 500		121 250	71 250	06/11/2011	05/11/2017
Plan n° 10	23/12/2009	3,40	136 304		12 000	124 304	23/12/2013	22/12/2019
Plan n° 11	13/12/2011	5,04	315 000			315 000	13/12/2015	12/12/2021
AGE du 29/11/2004 et 02/05/2007 et 23/12/2008			885 804		375 250	510 554		

Au 31/12/2011, le nombre total d'actions potentielles résultant des plans de stock-option en cours s'élève à 573.369 actions.

Plans de BSA 2010

Sur décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 il a été procédé le 22 décembre 2010 à l'émission de 1.022.300 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA ») intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri Crohas à hauteur de 714.200 BSA. Motifs de l'opération : Cette opération intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

ARCHOS

Les principales caractéristiques des BSA sont les suivantes :

Prix de Souscription : quarante deux (42) centimes d'euros par BSA, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 21 décembre 2011 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de cinq (5) euros par BSA.

Période d'Exercice : les BSA pourront être exercés à tout moment à compter du 22 décembre 2011 jusqu'au 22 juin 2012, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou changement de contrôle.

2011

Sur décision prise par le Conseil d'administration du 13 décembre 2011 il a été procédé le 21 décembre 2011 à l'émission de 275.683 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA 2011») intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri Crohas à hauteur de 227.273 BSA. Motifs de l'opération : Cette opération intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

Prix de Souscription : quarante-deux (42) centimes d'euros par BSA, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 20 décembre 2012 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de six euros et quatre-vingt centimes (6,80€) par BSA.

Période d'Exercice : les BSA pourront être exercés à tout moment à compter du 21 décembre 2012 jusqu'au 21 juin 2013, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou changement de contrôle.

3.6 – Emprunts obligataires convertibles

Courant mai 2011, la société a procédé au remboursement anticipé de l'emprunt Echostar contracté fin 2008 pour un montant de 5.000.000 d'euros.

3.7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges de 3.967 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la provision pour garantie pour 613 milliers d'euros
- la provision pour pertes de change pour 215 milliers d'euros
- la provision pour risques prud'hommes pour 40 milliers d'euros
- la provision pour indemnités départ à la retraite pour 474 milliers d'euros
- la provision pour situation nette négative sur titres de participation pour 2.625 milliers d'euros

3.8 – Litiges

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires en germe ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, la Société considère que ces litiges doivent être comptabilisés en passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

- **PACid**

La société américaine PACid Group PLC a assigné le 02 août 2010 la filiale américaine du Groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour une violation de brevets portant sur des technologies embarquées sur les microprocesseurs gérant les fonctions Wifi. Ce litige a été soldé fin août 2011. Il n'y a pas eu de conséquences financières significatives pour la société.

- **Hopewell**

La société américaine Hopewell Culture & Design a assigné le 08 août 2011 la filiale américaine du Groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour une violation de brevets. ARCHOS a réfuté les allégations de violation et négocié un retrait de l'assignation. Il n'y a pas eu de conséquences financières significatives pour la société.

3.9 - Autres dettes

Le montant des Autres dettes s'élève au 31 décembre 2011 à 24.801 milliers d'euros et se compose des avoirs à établir sur ventes pour un montant de 10.070 milliers d'euros et de la dette constatée vis-à-vis des sociétés d'affacturage GE FACTOFRANCE et COFACREDIT pour 14.731 milliers d'euros. L'évolution significative de ces données par rapport à l'année 2010, est dû à la hausse du Chiffre d'affaires.

3.10 – Produits d'exploitation

ARCHOS

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

	2011	2010
EUROPE & autres zones	118 973	65 404
ASIA	23 309	4 010
USA	24 787	18 092
TOTAL	167 069	87 506

3.11 – Charges et produits exceptionnels

	Au Durée	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations de capital		110	516
Reprises s/provisions et transferts de charges		0	0
TOTAL (VII)		110	516
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion (6bis)		9	377
Sur opérations de capital		1	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	0
TOTAL (VIII)		9	377
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		101	138

Les produits exceptionnels correspondent à la prise en compte en résultat de la période des subventions de Recherche et développement.

3.12 – Autres informations annexes

Provisions inscrites au bilan

NATURE DES PROVISIONS	Au		31/12/2011
	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota.exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées :				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges	100		60	40
Prov.pour garanties données aux clients	456	613	456	613
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	515	215	515	215
Prov.pour pensions et obligations simil.	408	66		474
Autres provisions pour risques et charges	2 774		149	2 625
TOTAL II	4 252	894	1 179	3 967
Provisions pour dépréciation :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation	251	0	10	241
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours	5 466	3 978	4 875	4 569
Comptes clients	280	26	202	103
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	5 996	4 004	5 087	4 913
TOTAL GENERAL (I+II+III)	10 249	4 898	6 266	8 880
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 682	5 593	
Dont dotations et reprises financières		215	673	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	

Etat des échéances des créances et des dettes

	Au		31/12/2011
CADRE A : ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'actif financier :			
Créances rattachés à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	39		39
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	95	95	
Autres créances clients	62 880	62 880	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	2 416	0	2 416
Taxe sur la valeur ajoutée	94	94	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 073	1 073	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	725	725	
Charges constatées d'avances	247	247	
TOTAUX	67 570	65 116	2 455

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Montant des prêts et avances consentis aux associés

CADRE B : ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0		
Emprunts aup.établ.crédit à 1 an maxi. (1)	47	47		
Emprunts aup.établ.crédit à plus 1 an (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 341	0	2 341	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 504	25 504		
Personnel et comptes rattachés	579	579		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 039	1 039		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	4 052	4 052		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 626	2 626		
Dettes sur immob.et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	24 801	24 801		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avances	0	0		
TOTAUX	60 990	58 649	2 341	0

(1) Empr.souscrits en cours d'exercice
 (1) Empr.remb.ou converti en actions en cours d'exercice
 (2) Montant des div.empr.et dettes contractés auprès des associés pers.phys.

Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangères

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-5]

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	502		-1 010	1 512
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	863		396	467
Sur dettes sur immobilisations				
Instruments dérivés				
TOTAL	1 365	0	-614	1 979

Charges à payer

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 864
Dettes sociales et fiscales	802
Autres dettes : - Clients avoirs à établir	10 070
TOTAL	18 735

Produits constatés d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation	0
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	0

Charges constatées d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation	247
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	247

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-20]

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant (1)	3 989	864
Résultat exceptionnel	101	-34
Résultat comptable	4 089	830

(1) Dont un crédit d'impôt recherche de 1 710 milliers d'euros et Impôts calculés sur Frais d'augmentation de capital imputés en capitaux propres 609 milliers d'euros

Accroissements et allègements dette future d'impôts

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-24]

Nature des différences temporaires	Montant
<p>ACCROISSEMENTS</p> <p>Provisions réglementées :</p> <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différences de conversion Actif - Reprise sur provision pour garantie donnée 	<p style="text-align: right;">1 365</p>
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	1 365
<p>ALLEGEMENTS</p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour congés payés - participation des salariés ORGANIC <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différences de conversion Passif - Indemnités départ retraite - Provision IFA - Créances - Perte de change 	<p style="text-align: right;">163</p> <p style="text-align: right;">1 979</p> <p style="text-align: right;">66</p> <p style="text-align: right;">21</p> <p style="text-align: right;">215</p>
TOTAL DES ALLEGEMENTS	2 444
<p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	83 735

Engagements financiers

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 24-9 et 24-16]

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Caution de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles Nantissement sur fonds de commerce de 1er rang au profit de l'URSSAF	0			0
Avals, cautions et garanties donnés Garantie sur financement stocks (1)	0		0	
Crédits documentaires	2 310			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Autres engagements donnés Crédit-bail	1			0
Rachat de stock à Canon				
TOTAL	2 311	0	0	0

Engagements reçus	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties reçus				
Autres engagements reçus Convention de crédit	0			
TOTAL	0	0	0	0

Les engagements donnés correspondent aux « Stand by Letter of Credit » accordées à certains fournisseurs étrangers.

Dettes garanties par des sûretés réelles

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-8]

Engagements donnés	Valeur bilantielle	Dettes garanties	Montant sûretés
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47	0	0
Emprunts et dettes financières divers	950	0	0
Dettes fiscales et sociales	8 296	0	0
TOTAL	9 293	0	0

Liste des filiales et participations

En milliers d'euros

Description	Capital Social	Capitaux Propres Social	Pourcentage de Participation	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts Avances	Chiffre d'affaires Social	Résultat Social
Filiales									
(plus de 50%)									
Archos Inc.	240	-3 359	100%	0	240	0	0	28 594	-4
Archos UK	15	1 763	100%	0	15	15	0	1 578	322
Archos Deutschland GmbH	25	281	100%	0	25	25	0	20 095	240
Archos Italie	10	25	100%	0	10	10	0	0	-2
Archos AG	64	139	100%	0	64	64	0	0	-2
Archos Technology Schenzen	493	-5	100%	0	493	493	0	1 760	274
AppsLib	1	122	100%	0	1	1	0	257	106
Archos Espagne	3	57	100%	0	3	3	0	145	54
Participations									
(10 à 50%)									
Néant									
Autres titres									
Néant									
Total	852	-977		0	852	611		52 429	988
Autres valeurs mobilières									
Titres auto-détenues									
SICAV					0	0			
Total					0	0			

Archos SA est la société mère consolidante du Groupe ARCHOS.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 10 et 24-15]

Postes	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	852		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisées			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	26 466		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			0
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Ventilation de l'effectif moyen

[décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 22-24]

	Personnel Salarié
Ingénieurs et Cadres	57
Agents de maîtrise et techniciens	15
Employés	29
Total	101

Rémunération des membres du Conseil d'Administration

La rémunération totale des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2011 s'élève à 200.000 euros.

Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	Pricewaterhouse Coopers Audit				FB Audit			
	Montant		%		Montant		%	
	2 011	2 010	2 011	2 010	2 011	2 010	2 011	2 010
Audit								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	221	187	100%	100%	61	58	92%	100%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	0	0	0%	0%	6	0	8%	0%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
Sous-total	221	187	100%	100%	66	58	1	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	221	187	100%	100%	66	58	100%	100%